



**RAPPORT D'ACTIVITÉ**  
**2019**

**12 communes s'engagent  
pour un territoire d'exception**

Conception : Cabinet du Président (Bruno QUIVY) / Direction de la Communication (Caroline BERTIN, Priscilla GORAQUER, Céline KOCH, Manon THIBALUX)  
© Photos : Communauté de communes, APEV, Corinthe, IStock, Mouv-up.com, Quentin ROME | Réalisation : Agence **declik** - 04 94 07 25 25 - 

Impression : Zimmermann

Tirage : 400 exemplaires - Septembre 2020

*Imprimé sur papier FSC 100% recyclé avec des encres végétales.*



L'ÉDITO DU PRÉSIDENT	4
<hr/>	
PREMIÈRE PARTIE	5
<hr/>	
Les élus communautaires	6
Les compétences de la Communauté de communes	8
Le fonctionnement de la collectivité	10
<hr/>	
DEUXIÈME PARTIE : ACTIONS	11
<hr/>	
Développement économique	12
Tourisme	15
Aménagement du territoire, Habitat et Transport	18
Forêt	20
Agriculture	23
Énergie	24
GEMAPI terrestre	25
GEMAPI maritime	28
Littoral et Espaces maritimes	29
Déchets Ménagers et Assimilés	32
Eau potable et Assainissement non collectif	35
Conservatoire de musique et de danse	38
Fibre	40
<hr/>	
TROISIÈME PARTIE : RESSOURCES	41
<hr/>	
Moyens humains	42
Moyens financiers	44
Commande publique	48
Juridique	49
Systèmes d'information	50
Communication et événementiel	51
Technique et maintenance	53
Carte des sites de travail de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez	54



## L'édito du Président

---

Le golfe de  
Saint-Tropez,  
un territoire  
exceptionnel  
qui imprime sa  
marque

L'année 2019 a été, déjà, celle de la fin d'un mandat entamé en 2014 et qui a réellement pris fin au printemps 2020. Mais les événements survenus au cours du premier semestre 2020 ont précipité la fin de cette mandature, avec de nombreuses actions suspendues et reportées dans de multiples domaines.

Au final, cette année 2019 aura été celle d'une poursuite des grands dossiers initiés par le Conseil communautaire depuis quelques années. Vous trouverez dans ce rapport d'activité les détails par compétence et service des différentes réalisations et vous constaterez alors combien la Communauté de communes est devenue en peu de temps une structure efficace, réactive, impliquée dans la vie du territoire et au service des habitants.

Les Maires des douze communes en mesurent chaque jour les bénéfices, puisque sur bon nombre de dossiers essentiels pour la vie de nos administrés, l'expertise de la Communauté de communes et les moyens qu'elle y consacre sont essentiels.

Je pense notamment à tout ce qui touche à l'érosion et la lutte contre les inondations, désormais pris en charge par la taxe GEMAPI : voilà vraiment un domaine où l'intercommunalité apporte un plus considérable, s'agissant de problématiques qui se jouent des frontières administratives évidemment.

Il nous faut constater aussi qu'en 2019, des projets n'ont pu être menés à bien ou finalisés, en raison notamment des étapes administratives et réglementaires qui, sur certains sujets, sont particulièrement lourds. J'en veux pour preuve le temps qu'il a fallu pour faire approuver le PAPI de notre territoire !

De même, l'année 2019 nous a démontré que pour être encore plus efficace et concret, il nous faut restructurer notre collectivité, l'adapter aux exigences de demain et mettre en place un projet de territoire conjugué à une nouvelle gouvernance. Mais cela est une autre histoire, à vivre à partir de 2020...

Je forme le vœu que l'intercommunalité que nous dessinons chaque jour au quotidien sur notre territoire soit désormais bien comprise par tous, valorisante pour chacun et montrée en exemple ailleurs. Nous y parviendrons, tous ensemble, j'en suis convaincu !



**Vincent Morisse**

*Président de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez  
Maire de Sainte-Maxime  
Conseiller régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Première partie

# GOUVERNANCE

Le nouveau Conseil communautaire issu du scrutin des élections municipales des 15 mars et 28 juin 2020, mis en place le 15 juillet, travaillera selon une nouvelle gouvernance et en fonction d'un projet de territoire.

En 2019, le fonctionnement de la collectivité s'est poursuivi avec les mêmes volontés : obtenir sur l'ensemble des dossiers un réel consensus des douze Maires du territoire. Il en est résulté, à l'instar de ce qui s'est pratiqué depuis le début du mandat,

un vote des délibérations à l'unanimité, témoignant du souhait partagé d'avancer et de progresser, dans une dynamique intercommunale initiée depuis 2013.



# LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 2019

*Des élus impliqués et motivés  
pour leur territoire*



**JEAN-PIERRE TUVERI**  
*1<sup>er</sup> Vice-président  
Maire de Saint-Tropez*



**ALAIN BENEDETTO**  
*2<sup>e</sup> Vice-président  
Maire de Grimaud*



**PHILIPPE LEONELLI**  
*Vice-président délégué  
à la communication  
Maire de Cavalaire*



**MARC-ÉTIENNE LANSADE**  
*Vice-président délégué  
aux cours d'eau  
Maire de Cogolin*



**VINCENT MORISSE**  
*Président  
Maire de Sainte-Maxime*



**BERNARD JOBERT**  
*Vice-président délégué  
au logement et à  
la mission locale  
Maire de La Croix Valmer*



**JEAN-JACQUES COURCHET**  
*Vice-président délégué  
à la forêt  
Maire de La Garde-Freinet*



**ANNE-MARIE WANIART**  
*Vice-présidente déléguée  
aux transports et déplacements  
Maire de Gassin*



**RAYMOND CAZAUBON**  
*Vice-président délégué  
à l'eau et à l'assainissement  
Maire de La Mole*



**FLORENCE LANLIARD**  
*Vice-présidente déléguée  
à l'aménagement  
du territoire  
Maire du Plan de la Tour*



**ROLAND BRUNO**  
*Vice-président délégué  
au littoral et à la gestion  
des Espaces Maritimes  
Maire de Ramatuelle*



**JEAN PLÉNAT**  
*Vice-président délégué  
à la gestion des déchets  
Maire de  
Rayol-Canadel-sur-Mer*



**PATRICE AMADO**  
*Sainte-Maxime*



**FARID  
BENALIKHOUDJA**  
*Cavaire-sur-Mer*



**H  L  NE BERNARDI**  
*Sainte-Maxime*



**FRAN  OIS  
BERTOLOTTA**  
*Grimaud*



**FRANK BOUMENDIL**  
*Saint-Tropez*



**BRIGITTE BOYENVAL**  
*Gassin*



**FR  D  RIC BRANSIEC**  
*Le Plan de la Tour*



**ERNEST DAL SOGLIO**  
*Cogolin*



**MICH  LE DALLIES**  
*Sainte-Maxime*



**NATHALIE DANTAS**  
*Sainte-Maxime*



**JOSIANE DEVAUX DE  
MOURGUES**  
*Sainte-Maxime*



**MICHEL FACCIN**  
*Sainte-Maxime*



**REN  E FALCO**  
*Cogolin*



**C  LINE GARNIER**  
*Cavaire-sur-Mer*



**SYLVIE GAUTHIER**  
*Cavaire-sur-Mer*



**THIERRY GOBINO**  
*Sainte-Maxime*



**ANNE KISS**  
*Grimaud*



**JEAN-LUC LAURENT**  
*Cavaire-sur-Mer*



**JONATHAN LAURITO**  
*Cogolin*



**REN   LE VIVANT**  
*Cogolin*



**MURIEL LECCA-BERGER**  
*La Croix Valmer*



**JOS   LECLERE**  
*Sainte-Maxime*



**ERIC MASSON**  
*Cogolin*



**VAL  RIE MASSON-ROBIN**  
*Cogolin*



**LA  TITIA PICOT**  
*Cogolin*



**CHARLES PIERRUGUES**  
*Sainte-Maxime*



**SYLVIE SIRI**  
*Saint-Tropez*



**AUDREY TROIN**  
*Cogolin*



**JEAN-MAURICE ZORZI**  
*Sainte-Maxime*

# LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE C

## LA PROPRETÉ

La ComCom

- collecte et traite les déchets
- gère les déchèteries (communautaires)
- développe la collecte des biodéchets



## LA FAMILLE

La ComCom

- développe l'enseignement de la musique et de la danse
- participe au financement des transports scolaires
- porte le Plan Local de l'Habitat



## LA GESTION DES RISQUES

La ComCom

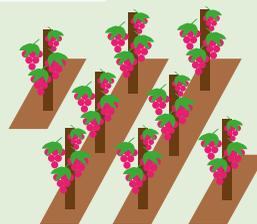
- limite le risque Inondations et Erosion (GEMAPI)
- limite le risque Incendie (DFCI)
- prévient des risques de pollutions des eaux de baignade



## L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉNERGIE

La ComCom

- encourage le tri et la réduction des déchets
- préserve les espaces maritimes
- entretient les cours d'eau
- valorise les espaces forestiers
- soutient l'agriculture
- favorise le compost et sa valorisation
- développe la filière Bois Énergie
- accompagne la transition énergétique



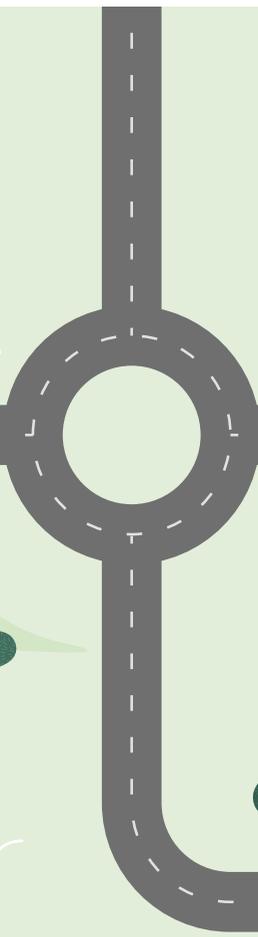


**12** COMMUNES,  
**58 500** HABITANTS  
PERMANENTS SUR UN  
TERRITOIRE D'EXCEPTION

## LES GRANDS PROJETS D'AMÉNAGEMENT

La ComCom

- porte le Schéma de Cohérence Territoriale
- élabore le Volet Littoral et Maritime du SCoT



## LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La ComCom

- favorise l'entrepreneuriat
- accompagne les porteurs de projets
- met en place la fibre optique
- développe le système d'information géographique



## L'ATTRACTIVITÉ ET LE RAYONNEMENT

La ComCom

- développe la promotion touristique
- crée des itinéraires de randonnées
- soutient les grands événements



## L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

La ComCom

- protège les milieux aquatiques et les ressources
- fournit l'eau potable
- gère l'assainissement non collectif





# LE FONCTIONNEMENT DE LA COLLECTIVITÉ



## Une collectivité **efficace et transparente**

Le fonctionnement de la Communauté de communes est ouvert et transparent.

La volonté des 12 maires est toujours de trouver un consensus sur chaque sujet afin de faire avancer tous les dossiers de façon efficace et pragmatique.

En plus des bureaux et des conseils communautaires, chaque vice-président réunit régulièrement les commissions dont il a la charge, permettant ainsi aux élus communautaires d'être informés et d'examiner les dossiers propres à chaque compétence.

## **Rigueur** juridique

Le service des assemblées organise, comme son nom l'indique, les réunions statutaires de la Communauté de communes. Une mission pas si simple, car elle se doit d'être en parfait accord avec les lois et règlements en vigueur, aussi bien en amont, pour ce qui est du calendrier des convocations, qu'en aval pour le contrôle de légalité, puisque les délibérations passent au filtre des services de l'État.

Les réunions des conseils communautaires n'étant pas nombreuses, chaque séance comprend un nombre important de délibérations, qui doivent être conformes sur le plan juridique et rédactionnel, et comportent parfois des pièces jointes.

En 2019, le service des assemblées a ainsi organisé six conseils communautaires, qui se sont tous tenus salle de l'Espéridou, à Gassin. Fin 2020, ces assemblées devraient se tenir dans les locaux mêmes de la Communauté de communes, agrandis et rénovés.

Le service des assemblées, c'est aussi l'organisation des bureaux communautaires, qui réunissent les douze maires du territoire en moyenne deux fois par mois. Les maires examinent les points d'actualité, les ordres du jour des conseils communautaires, mais prennent aussi des décisions, comme le règlement les y autorise.

Véritable courroie de transmission administrative et exécutive, le service des assemblées compte deux agents, placés sous la responsabilité du directeur des affaires financières.

## EN CHIFFRES

### **Bureaux communautaires**

**8** Bureaux délibératifs :  
26 délibérations

**19** Bureaux informatifs

### **Conseils communautaires**

**6** Conseils communautaires :  
231 délibérations

### **Décisions du Président**

**117** décisions prises sur le fondement de la délégation de compétence donnée au Président par le Conseil communautaire

## **2 temps forts** en 2019

Modification des statuts: arrêté préfectoral du 21 janvier 2019 - Prise de la compétence facultative « contribution au budget du Service Départemental d'Incendie et de Secours » au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Modification des statuts: arrêté préfectoral du 25 juillet 2019 - Précisions sur la compétence facultative « Itinéraires de randonnées ». ■



Deuxième partie

# ACTIONS

L'année 2019 a vu la continuité de la montée en puissance des actions menées au titre des compétences de la Communauté de communes.

Dans chaque domaine, l'intercommunalité a pris toute la mesure de ses missions, devenant un acteur reconnu de la vie

du territoire et, surtout, affirmant au-delà de ses frontières la qualité de ses travaux et le haut niveau de ses expertises.

Parmi ces secteurs d'activité, un exemple en témoigne, celui de la forêt, avec un travail mis en avant

au niveau départemental et régional et salué pour son efficacité par le Service départemental d'incendie et de secours. C'est ce vers quoi tendent tous les services de la Communauté de communes.





# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## Soutenir l'économie : un objectif majeur

### Les **Parcs d'Activités**

En 2019, la direction du Développement économique a poursuivi le programme d'aménagement et de réhabilitation des parcs d'activités communautaires.

Les phases 1 et 2 des travaux dans le Parc d'Activités Saint-Maur à Cogolin ont consisté en une réfection des voiries, en l'amélioration du stationnement et à la sécurisation des piétons.



Réfection de la voirie (Saint-Maur)



Sécurisation des piétons (Saint-Maur)



Traitement des palmiers contre le paysandisia (Saint-Maur)



Réfection de la voirie (Saint-Maur)

Les autres parcs d'activités ont également fait l'objet d'un entretien courant de l'éclairage et des espaces verts (Valensole, Font Mourier), ainsi que d'une réfection de la voirie (Font Mourier).

Les travaux sur le Parc d'Activités Saint-Exupéry (à La Mole) sont, quant à eux, programmés sur le premier semestre 2020. Il s'agit de réhabiliter les espaces verts, les places de stationnement, et surtout de finaliser tous les trottoirs afin de faciliter le cheminement piétonnier vers la quarantaine d'entreprises déjà installée dans ce parc d'activités.



Espaces verts et éclairage (Valensole)

### La **Mission Locale**

En 2019, 1482 jeunes y ont été accompagnés, 203 sont entrés en formation, 667 ont décroché un contrat (CDD, CDI ou alternance) soit 819 jeunes en situation d'emploi.

Le montant de la participation de la Communauté de communes au fonctionnement de la Mission Locale au titre de l'exercice 2019 s'est élevé à **200 039 € en 2019 (+2,5 % par rapport à 2018)**.

En 2019, la 17<sup>e</sup> édition du Forum « les saisons de l'emploi » organisée par la Mission Locale et Pôle Emploi Golfe de Saint-Tropez, en partenariat avec la Mairie de Cogolin et la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez, a accueilli près de 2 000 visiteurs, et proposé environ 1 000 postes à pourvoir dans les secteurs de l'hôtellerie, la restauration et le commerce.



17 juin 2019 : Signature de la convention avec le Pôle Emploi du Golfe de Saint-Tropez

## Aider à la création, au développement et à la reprise d'entreprises (Maison de l'entreprise)

L'année 2019 a permis de consolider cet écosystème entrepreneurial sur le territoire en misant sur la proximité de l'accompagnement et du financement grâce à la signature ou au renouvellement de sept conventions de partenariat avec les principaux opérateurs économiques du territoire dont le Pôle Emploi du Golfe de Saint-Tropez, Initiative Var et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var.

Trois grands axes ont été mis en avant :

- ✕ l'accompagnement personnalisé ;
- ✕ les animations et réunions de sensibilisation ;
- ✕ les événements économiques.

### Un accompagnement personnalisé

La Communauté de communes accompagne les créateurs d'entreprises dans la structuration de leur projet, la maturation de leur plan d'affaires et la création effective de leur entreprise. Ils bénéficient d'un accompagnement individualisé et personnalisé selon leur profil et leur projet.

L'offre de services est complétée par la tenue de permanences par les différents partenaires.

Les actions de suivi portent principalement sur :

- ✕ l'établissement d'un plan d'affaires prévisionnel ;
- ✕ la réalisation d'une étude de marché ;
- ✕ la recherche de financements ;
- ✕ exonérations, aides et subventions ;

- ✕ une mise en relation avec les partenaires de la création d'entreprises ;
- ✕ des conseils juridiques, fiscaux et sociaux ;
- ✕ des conseils dans la phase de lancement : investissements, recrutements ;
- ✕ une aide à la recherche de nouveaux locaux.



### LES CHIFFRES CLÉS

- **162** personnes reçues en 2019
- **+ 15 %** de fréquentation par rapport à 2018
- **137** personnes reçues par les partenaires lors de leurs permanences à la Maison de l'entreprise

### Un point sur le financement des projets :

La Plateforme Initiative Var est l'outil de financement privilégié qui permet d'accompagner financièrement les créateurs et repreneurs à travers des prêts d'honneur à taux zéro.

Ainsi, elle apporte le « coup de pouce » financier supplémentaire au bon démarrage de l'activité et facilite la levée des fonds bancaires. Cela permet de constituer ou de renforcer l'apport personnel du créateur qui manque souvent de moyens financiers propres.



### LES CHIFFRES CLÉS

- Une subvention de **14 397 €** en 2019
- **32** personnes accompagnées sur le golfe de Saint-Tropez
- **14** porteurs de projet financés : 9 en création, 4 en reprise et 1 en développement
- Montant des prêts accordés : **80 500 €**



### LES CHIFFRES CLÉS

- Une subvention de **5000 €** pour l'année 2019
- **88** personnes reçues, **19** actions d'accompagnement sur le Golfe de Saint-Tropez
- **7** personnes financées : 3 en création, 1 en développement et 3 pour la mobilité



Atelier animé par BGE Accès Conseils

## Des animations et réunions de sensibilisation

### Les animations collectives

La création d'espaces de dialogues et d'échanges et la mise en réseau des acteurs économiques locaux sont également des déterminants de la dynamique et de l'attractivité d'un territoire. Dans cette perspective, le service organise tout au long de l'année des rencontres que sont les « Mardis de l'Entreprise » afin de :

- ✕ mobiliser des experts pour animer des temps d'information de qualité ;
- ✕ rompre l'isolement du chef d'entreprise en proposant un temps d'échanges et de rencontres ;
- ✕ développer son réseau professionnel ;
- ✕ promouvoir et faire vivre le tissu économique local ;
- ✕ apporter une meilleure lisibilité de l'offre en matière de création d'entreprise.



### LES CHIFFRES CLÉS

- **20** animations collectives organisées en 2019 contre **12** en 2018
- **129** participants en 2019 soit une progression de **45%** par rapport à 2018
- **6** partenaires mobilisés
- **Top 3** des thématiques abordées :
  - Tout savoir sur la micro-entreprise
  - Le digital au service de l'entreprise
  - Les aides mobilisables pour la création d'entreprise

### Les réunions de sensibilisation

Le service accompagne les entreprises du territoire dans leurs phases de développement aussi bien que dans leurs périodes de consolidation voire de restructuration.

À ce titre et faisant suite à la dématérialisation de la commande publique, il a été renouvelé « les rendez-vous de la commande publique » en partenariat avec la Fédération du BTP du Var.

- ✕ 21 entreprises du Golfe présentes ;
- ✕ Les partenaires institutionnels du Golfe présents.



## Des événements économiques

### La Journée de la Femme Chef d'Entreprise le 8 mars 2019

Pour sa 4<sup>e</sup> édition, la Journée de la Femme Chef d'Entreprise s'est déroulée en soirée à l'hôtel Les Jardins de Sainte-Maxime en présence d'une centaine de femmes chefs d'entreprise et des partenaires institutionnels. Cette version a connu un vif succès grâce à une programmation en trois temps :

- ✕ une conférence de Madame Mylène Lavialle : « Cultivez et boostez votre optimisme pour réussir » ;
- ✕ un « Speed Business Meeting » ;
- ✕ un cocktail dînatoire pour échanger en toute convivialité.

### Le Forum de l'Entrepreneur

Le 26 novembre 2019 s'est tenue la 2<sup>e</sup> édition du **Forum de l'Entrepreneur** au complexe sportif des Blaquières à Grimaud.

En réunissant l'ensemble des structures d'accompagnement privées et publiques, le **Forum de l'Entrepreneur** s'impose désormais comme le carrefour incontournable de l'entrepreneuriat sur le Golfe de Saint-Tropez. ■



### LES OBJECTIFS

- **Inciter et accompagner** la montée en puissance du mouvement entrepreneurial sur le golfe de Saint-Tropez
- **Mobiliser** les acteurs de l'écosystème entrepreneurial et les faire venir sur notre territoire
- **Encourager et valoriser** l'entrepreneuriat sur le Golfe de Saint-Tropez avec une cérémonie de remise de chèques honorifiques Initiative Var - CCGST



### LES CHIFFRES CLÉS

- Quelque **300 visiteurs**
- **3 ateliers** de 40 personnes complets
- **42 opérateurs économiques** présents
- Une **mise en situation professionnelle** pour les élèves de terminale Bac Pro « Accueil & relation clients » du Lycée du Golfe



Forum de l'Entrepreneur

## L'Office de Tourisme Communautaire du Golfe de Saint-Tropez

### L'organisation de l'OTC

L'Office de Tourisme Communautaire du Golfe de Saint-Tropez est une structure organisée grâce à la mise en commun des moyens, un partage des savoir-faire et une équipe polyvalente en charge de missions communes : plannings, visites guidées et valorisation du patrimoine, internet et réseaux sociaux, traductions, base de données APIDAE.

Les Conseils d'exploitation se sont réunis 4 fois au cours de l'année 2019.

L'OTC est composé d'une équipe de 13 personnes.

✕ Équipe administrative :

- 1 responsable de l'OTC ;
- 1 assistante de promotion touristique.

✕ 6 Bureaux d'information touristique :

- 7 agents à l'année (Cogolin, La Garde-Freinet, Le Plan de la Tour, Rayol-Canadel-sur-Mer) ;
- 4 renforts en saison (La Garde-Freinet, La Mole, Le Plan de la Tour, Rayol-Canadel-sur-Mer).

Quatre bureaux sont ouverts à l'année et 6 en saison touristique.



Office de tourisme de Cogolin

### Les faits marquants de 2019

**Aménagement des locaux et achats de matériels pour une meilleure visibilité auprès des visiteurs et des professionnels**

- ✕ oriflammes, panneaux et autres enseignes ;
- ✕ achat de mobilier pour le chalet des Marines de Cogolin afin d'améliorer les conditions de travail et l'accueil des visiteurs.



Visite guidée du village de Cogolin

### Éditions

- ✕ Ligne éditoriale uniformisée : charte graphique cohérente donnant une image à la fois moderne, dynamique et préservée du territoire ;
- ✕ Optimisation des stocks, distribution aux visiteurs et aux professionnels (bourse d'échange) ;
- ✕ Traduction des documents en anglais, pictos en allemand et italien :
  - 1 guide pratique par commune : offre exhaustive des professionnels du tourisme (hébergements, restauration, activités de loisirs) ;
  - 1 plan de ville : Cogolin, Rayol-Canadel-sur-Mer, La Garde-Freinet (La Mole et Le Plan de la Tour prévus en 2020) ;
  - 1 flyer Journées Européennes du Patrimoine à Cogolin ;
  - Flyers animations, marchés, plages par commune.

### Présence numérique : internet et réseaux sociaux

- ✕ 1 site par commune mis à jour en continu ;
- ✕ Réseaux sociaux : présence sur Facebook, Instagram. Partage des infos avec les partenaires, promotion du territoire ;
- ✕ Présence de l'Office de Tourisme Communautaire aux événements extérieurs : l'équipe de l'Office de

Tourisme Communautaire participe et représente la structure lors de salons, conférences, réunions. Ex : Salon de Genève en novembre 2019 - stand Département du Var, invité d'honneur.

### Rencontres de travail avec les équipes pour échanger sur les actions en cours.

Deux « Ateliers Tourisme » par an pour préparer la saison et en faire le bilan. Journée d'échange et de formation organisée par le Président de l'OTC avec l'équipe. Un éducteur complète la journée de travail : rencontre avec les professionnels pour marquer la présence de l'OTC, découverte des villages et des activités du territoire.

**Formation du personnel :** Langues, réseaux sociaux, web, qualification de l'offre, APIDAE.



Office de Tourisme de Rayol-Canadel-sur-Mer



## Le service Tourisme

### Le bilan de la fréquentation

La fréquentation des 6 offices de tourisme a été de l'ordre de 41 000 visiteurs entre juin et septembre 2019. À l'instar des autres offices de tourisme du golfe de Saint-Tropez, la baisse de fréquentation a été de l'ordre de 6 % sur la période par rapport à 2018.

Cette baisse peut s'expliquer par les conditions météo défavorables au printemps et un climat social compliqué. Juillet et août ont de plus subi des épisodes caniculaires conjugués à un rapport qualité/prix peu compétitif vis-à-vis de destinations concurrentes françaises et européennes.

On peut noter des dépenses contraintes pour l'hébergement et la restauration, au profit des activités et de l'événementiel. En effet, les demandes clientèle étaient fortement orientées sur les activités de loisirs, la culture, le patrimoine et la découverte des villages.

Bien sûr, les activités nautiques ont été privilégiées en juillet / août dans les offices de tourisme littoraux.



Le service Tourisme assure le suivi de l'agence de promotion « Golfe de Saint-Tropez Tourisme », une Société Publique Locale qui exerce ses activités pour le compte de ses actionnaires: la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez et 10 communes du territoire.

Composée d'une équipe de 10 personnes au service de la promotion de la destination « Golfe de Saint-Tropez Tourisme », cette SPL assure la promotion de la destination via :

- ✕ les salons de promotion, grand public et professionnels (en partenariat avec l'Agence de développement touristique du Var et le Comité Régional de Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur);
  - ✕ la promotion numérique;
  - ✕ l'animation numérique du territoire : ateliers numériques, Webzines professionnels, individuels et groupes;
  - ✕ les éditions;
  - ✕ les relations presse;
  - ✕ l'activité de vente, action commerciale: vente d'activités « Amusez-vous », vente d'hébergements secs et produits packagés pour les individuels et les groupes.
- Le service Tourisme participe également à plusieurs événements ou programmes afin de promouvoir le territoire, notamment :
- ✕ le Marathon international du Golfe de Saint-Tropez, avec la tenue d'un stand au sein du village des exposants et l'accueil de tours opérateurs étrangers.



Congrès international d'archéologie dans le cadre du « Projet RACINE »

- ✕ Le Programme Marittimo « Projet RACINE » dont l'objectif est de protéger et valoriser le patrimoine par une mise en valeur des richesses locales, de l'histoire et du développement économique. Ce programme est une belle opportunité pour les petits musées et lieux d'exposition qui mettent en valeur des richesses locales et l'histoire, tout en participant au développement économique. ■



### LES DATES CLÉS

- **Avril 2019** : Signature de la convention de partenariat
- **Juillet 2019** : Lancement officiel du projet RACINE
- **Octobre 2019** : Participation à l'organisation du Congrès international d'histoire et d'archéologie de Roquebrune sur Argens – Conférence à Grimaud



Congrès international d'archéologie dans le cadre du « Projet RACINE »

## Les chemins de randonnée communautaires

### La liste des chemins communautaires

L'ensemble des propositions de chemins émis par les communes en 2018 a permis de désigner les chemins qui seront intégrés aux randonnées communautaires de notre territoire.



Tracés des chemins validés en 2019 (en bleu) et des liaisons futures (en rouge)

#### Il s'agit de chemins pour lesquels :

- ✕ des connexions intercommunales sont possibles;
- ✕ l'assise foncière est en priorité composée de voies communales ou propriétés d'établissements publics, ou bien, lorsque le passage est sur des voies privées, il est défini comme propice à la signature d'une convention;
- ✕ les chemins fournissent un potentiel paysager, patrimonial, économique remarquable pour l'ensemble du territoire.

Il en résulte une première phase d'une dizaine de chemins représentant au total plus de 100 km de randonnées possibles, reliant Le Plan de la Tour, La Garde-Freinet, Grimaud, Cogolin, La Mole et La Croix Valmer.

Informations sur le statut foncier des 100 km de chemins communautaires :

- ✕ sur voies communales et rurales = 87 km;
- ✕ sur propriétés de la CCGST = 5,5 km;
- ✕ sur propriétés privées = 5 km;
- ✕ dans l'Espace Naturel Sensible (ENS) du Département du Var = 1,5 km;
- ✕ sur propriétés du Conservatoire du Littoral = 1 km;
- ✕ le premier chemin aménagé relie sur 19 km La Garde-Freinet au Plan de la Tour, en passant par le hameau de la Mourre et permet de rejoindre le sommet du San Peïre;
- ✕ une seconde phase, complémentaire, a été établie. Elle est composée de liaisons pour lesquelles le statut foncier comporte davantage de propriétaires privés.



Premier chemin (entre La Garde-Freinet et Le Plan de la Tour)

### Le balisage des chemins

Au départ des chemins (au niveau des parkings des communes), des panneaux d'accueil ont été créés et installés.

Le balisage peinture ainsi que les flèches directionnelles sont basés sur le modèle créé par la Fédération Française de Randonnée.



### Les travaux de restauration

Des travaux de restauration ont été entrepris en novembre :

- ✕ le pont de Préverger;
- ✕ le lavoir de La Mourre.

La méthode de restauration utilisée est la technique traditionnelle à la chaux. La couleur blanche qui tranche actuellement avec la construction ancienne va s'estomper au fil du temps.



Restauration du pont de Préverger

### La promotion des randonnées

La Communauté de communes a fait l'acquisition d'un stand d'animation composé d'un vélo fixe qui permet, en pédalant, de faire défiler un film présentant des vues sur les chemins de randonnées.

Ce stand sera proposé lors de diverses manifestations.

### L'intégration au Contrat de Transition Écologique

Notre collectivité est limitrophe avec la Communauté de communes Méditerranée Porte des Maures et la Communauté de communes Cœur du Var. C'est donc tout naturellement que fin 2019, un partenariat s'est mis en place à travers le CTE du Massif des Maures, pour élaborer un schéma d'itinéraires de randonnées, permettant aux visiteurs une traversée complète du Massif et réunir ainsi les trois EPCI dans une démarche commune de tourisme durable. ■



# AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, HABITAT ET TRANSPORT

## Les principaux projets

### Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Au cours de l'année 2019, la révision du SCoT est entrée dans sa phase de finalisation.

Cette dernière étape de la procédure s'est organisée dans les conditions suivantes :

- ✕ le projet de SCoT arrêté en Conseil Communautaire du 26 septembre 2018 a été transmis aux services de l'État, ainsi qu'à l'ensemble des Personnes Publiques Associées (PPA) pour avis. Cette consultation s'est déroulée jusqu'au mois de mars ;
- ✕ suite à cette consultation, le projet a été soumis à enquête publique du mois de juin au mois de juillet ;
- ✕ durant toute la durée de l'enquête et dans son prolongement, la Communauté de communes a recueilli les avis et les observations issus de la consultation et de l'enquête publique, et a accompagné la commission d'enquête dans la formalisation de son rapport (juillet-août) ;
- ✕ une veille juridique ainsi qu'un travail d'analyse ont été conduits par la Communauté de communes afin d'intégrer les nouvelles dispositions issues de la loi ELAN du 23 novembre 2018 au projet de SCoT, en associant les communes (lors de

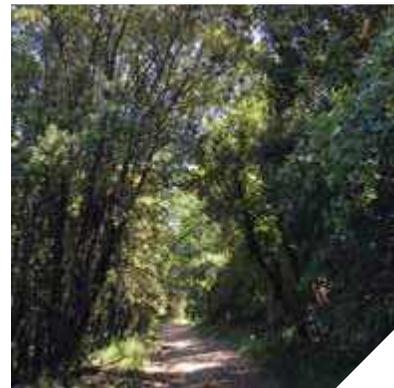
bureaux communautaires, de réunions de travail avec chacune des douze municipalités, d'ateliers des urbanistes) et les services de l'État du Var (DDTM) dans cette méthodologie.

Jusqu'à la finalisation du dossier, le SCoT aura été l'objet de nombreux échanges avec les communes et les partenaires, dans la continuité d'une démarche co-construite et partagée.

Suite à ces échanges et à la prise en compte des avis émis lors de la consultation des PPA et des observations de la commission d'enquête, le projet de SCoT arrêté a été modifié avant d'être soumis au vote du Conseil communautaire.

Le SCoT du Golfe de Saint-Tropez a été approuvé à l'unanimité au Conseil communautaire du 2 octobre 2019.

Par ailleurs, et dans la continuité des actions engagées l'année précédente avec le Lycée du Golfe de Saint-Tropez, une « Rando SCoT » a été organisée le 10 mai avec la participation de Florence Lanliard et des agents de la Communauté de communes (Pôle Développement Economique et Aménagement du Territoire et Pôle Environnement).



### AU PROGRAMME DE LA JOURNÉE

- **Découverte de Port-Grimaud :** présentation et travail sur les origines du projet et sa réalisation
- **Découverte de la vallée de la Mole :** présentation et travail sur les enjeux de la zone humide, de l'Ecopôle et du projet agricole de la Patronne
- **Visite du barrage de la Verne** et travail sur ses enjeux et son fonctionnement.

L'organisation de ce type d'événement pourra être maintenue chaque année avec de nouvelles classes sur des sujets en lien avec le programme scolaire.



« Rando SCoT » à l'Ecopôle du Maravéou avec les élèves du Lycée du Golfe

### Le Plan Paysage

À la suite d'un appel d'offres, le groupement de bureaux d'études, composé de 5 cabinets spécialisés (regroupant des paysagistes, architectes, urbanistes, écologues), représenté par l'Atelier Locus-Paysages a été retenu pour l'élaboration du premier Plan Paysage du Golfe de Saint-Tropez, qui sera notamment accompagné d'une maquette représentant l'ensemble du territoire du Golfe de Saint-Tropez (échelle 1/20 000).



Cap Taillat

Dès le lancement du projet, un diagnostic paysager du territoire a été réalisé à travers une approche innovante des espaces et des paysages composant le golfe de Saint-Tropez. Les premiers prototypes de maquette ont également été présentés. Cette maquette offre l'opportunité de nouvelles réflexions sur les modes d'animation et de concertation dans les projets.

L'élaboration du Plan Paysage doit se poursuivre en 2020 avec la définition de ses orientations et de son plan d'action.

## Le Programme Local de l'Habitat

L'élaboration du PLH est entrée dans sa dernière étape avec la formalisation de ses orientations stratégiques et l'élaboration du programme d'actions avec les communes, les services de l'État et les partenaires du secteur du logement associés au projet.

Le projet finalisé a fait l'objet d'un 1<sup>er</sup> arrêt du PLH au Conseil communautaire du 2 octobre 2019.

### Il se compose de trois volets :

- ✕ volet 1 : le diagnostic, état des lieux du logement dans le golfe de Saint-Tropez et de ses enjeux ;
- ✕ volet 2 : les orientations stratégiques, au nombre de 4, structurant la politique de l'habitat de la Communauté de communes sur les 6 prochaines années ;
- ✕ volet 3 : le programme d'actions, déclinant les orientations stratégiques au travers de 13 actions afin d'atteindre les objectifs de production de logements sur les 6 prochaines années (250 résidences principales, dont 90 logements sociaux).

À la suite de ce premier arrêt, le PLH a été transmis aux communes et aux services de l'État pour consultation (2 mois). Le projet a ainsi reçu l'avis favorable des communes

et du Préfet ; la procédure pourra donc être poursuivie vers un 2<sup>e</sup> arrêt prévu en début d'année 2020, puis vers son approbation.

## Les Mobilités

Dans le cadre de l'InterSCoT installé l'année passée, et regroupant l'ensemble des EPCI porteurs de SCoT dans le département, une étude a été confiée à l'Audat.var afin de présenter un état des lieux des mobilités dans le Var - faisant ressortir les enjeux propres à chaque territoire - et d'engager une réflexion sur la prise de compétence Mobilités, en lien avec la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) du 24 décembre 2019.

Cette étude doit faire l'objet d'une présentation aux présidents de SCoT dans le courant de l'année 2020.

## Transport scolaire : remboursement pour tous les collégiens et lycéens

Les élus de la Communauté de communes ont souhaité confirmer la gratuité de transports scolaires des collégiens et lycéens résidant dans le golfe de Saint-Tropez en permettant le remboursement des frais engagés par les familles. En effet, la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur a mis en place, pour la rentrée scolaire 2019-2020, un nouveau système de paiement dès l'inscription.

Le pôle Développement économique, en lien avec les Directions des Finances et de la Communication, a mis en place un formulaire sur internet, avec règlement de gestion des demandes, afin de gérer le remboursement intégral des dépenses aux familles.

Plus de 1700 dossiers ont ainsi été traités, correspondant à 2 200 élèves, pour un montant total de remboursements s'élevant à 210 574 euros.

La Communauté de communes étudie également étroitement avec la Région la fréquentation des lignes et le service rendu. Ainsi elle s'est engagée financièrement pour maintenir 3 lignes de transport scolaire, préalablement annulées, permettant ainsi à toutes les zones du territoire d'être correctement desservies, et à tous les élèves de bénéficier d'un service de proximité. ■



Crédit photo: iStock



Développement du sylvo pastoralisme sur le territoire

## Une forêt entretenue et mise en valeur

### Le service Forêt

Le service Forêt est composé de 8 agents : un responsable de service, un responsable adjoint, un agent administratif et 5 agents techniques.

L'équipe technique bénéficie de matériel spécifique performant pour mener ses missions :

- × 3 tracteurs forestiers ;
- × 1 épareuse ;
- × 1 chargeur à chenille ;
- × 1 pelle mécanique.



### MOYENS FINANCIERS

#### Budget 2019 du service Forêt :

- Dépenses Fonctionnement  
**122 016 €**
- Dépenses Investissement  
**430 870 €**
- Subventions reçues  
(Fonctionnement) **30 948 €**
- Subventions reçues  
(Investissement) **48 374 €**

### Les missions

Le service mène à bien de nombreuses missions, notamment pour la protection et l'entretien de la forêt dans le cadre de la lutte contre les incendies :

× Élaboration et mise en œuvre de la politique de valorisation et protection de la forêt : gestion du PIDAF (Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement Forestier), complété par son dispositif de cloisonnement constitué de coupures agricoles, pastorales ou forestières :

- création et mise aux normes des ouvrages stratégiques créés pour la lutte contre l'incendie en conformité des normes définies par la Délégation à la Protection de la Forêt Méditerranéenne. Les ouvrages doivent posséder des pistes, points d'eau, aires de retournement, signalétique adaptée, etc.;
- maintien en conditions opérationnelles des ouvrages par l'entretien tous les 4 ans des zones d'appui ; la réfection régulière des pistes ; le repositionnement et l'entretien des citernes et barrières D.F.C.I. ; la mise à jour de la signalétique ;

× Élaboration et mise en œuvre d'une politique d'interface habitat - forêt par la réalisation de 50 mètres supplémentaires de débroussaillage au-delà des 50 mètres imposés par l'arrêté préfectoral des obligations légales de débroussaillage dont les critères retenus sont :

- les zones d'habitat dense défini dans le cadre du modèle d'occupation du sol du Scot (MOS) ;
- la prise en compte de la vulnérabilité de ces zones au vue du risque incendie (exposition au vent, type de végétation, historique des incendies ...).

× POPI : Plan d'Orientation Pastorale Intercommunal :

- complémentarité entre les activités d'élevage et l'entretien des coupures ;
- convention de pâturage en sous-bois pour la défense forestière contre l'incendie ;
- mise en place de débroussaillage permettant l'augmentation de certaines coupures D.F.C.I. (renforts pastoraux) ;
- aide aux éleveurs par la création de retenues collinaires et passages canadiens ;

- ✕ Élaboration de servitude D.F.C.I. pour assurer la pérennité des axes stratégiques;
- ✕ Mutualisation : lorsque l'intérêt communautaire n'a pas suffi au niveau d'exigence de certaines communes, la régie du service Forêt réalise des travaux complémentaires par le biais d'une convention de mise à disposition de services d'utilité commune (uniquement pour des travaux mécaniques);
- ✕ Organisation de visites de chantiers avec les élus, réception de travaux, Comité de Massifs avec les partenaires techniques et financiers ;
- ✕ Définition de préconisations environnementales avec la Réserve Naturelle Nationale, les naturalistes (tortue d'Hermann), la DDTM (Natura 2000);
- ✕ Rencontre avec les propriétaires forestiers et le monde sylvicole (ASL, ONF, etc.).



Réception de travaux D.F.C.I. le 5 juin 2019

## Des actions exemplaires

### La création des interfaces habitat-forêt : **la Communauté de communes pionnière**

La Communauté de communes a obtenu la Déclaration d'Intérêt Générale (DIG) relative aux travaux interface par arrêté préfectoral du 31 juillet 2019.

Cette procédure légalise l'engagement d'argent public sur des parcelles privées.

La déclaration d'intérêt général est délivrée pour une durée de 10 ans.

Notre intercommunalité est pionnière par rapport à la création des interfaces habitat-forêt. Ces équipements contribuent à la protection des biens et des personnes dans les zones en habitat dense.



Débroussaillage manuel



### LES CHIFFRES CLÉS

- Surface du territoire de la Communauté de communes : **43 018 hectares**
- Surface boisée : **33 315 hectares**
- Surface du PIDAF : **1 417 hectares**
- Linéaire de piste : **234 kilomètres**
- Interfaces : **prévision finale > 311 hectares**



## La finalisation du **Plan d'Orientation Pastorale Intercommunal (POPI)**

Le 8 février 2019, le POPI de la Communauté de communes a été finalisé. De ce fait le sylvopastoralisme va reprendre toute la place qu'il mérite au sein du territoire. La présence des 15 000 animaux (ovins, caprins, bovins, asins) vont accroître le dispositif présent.

Des débroussaillages abandonnés sont réhabilités en tant que renforts pastoraux (débroussaillage + ensemencement), permettant ainsi une sécurité supplémentaire.

Le personnel du Service Forêt a fabriqué des passages canadiens qui permettent de stabiliser les animaux dans des parcs assurant le passage des véhicules et des piétons sans encombre.

### Mais aussi

- ✕ Remplacement de toute la signalétique D.F.C.I. des bassins A et B (secteur Sud du territoire): cette nouvelle numérotation a pour but de faciliter la circulation et l'acheminement des moyens de lutte;

- ✕ Mise en place de panneaux indiquant les risques incendies, pastoralisme et les travaux D.F.C.I.;
- ✕ Restauration des équipements connexes: citernes, barrières;
- ✕ Reprofilage de piste pour parfaire la circulation des pistes;
- ✕ Mise aux normes de travaux D.F.C.I. avec valorisation du bois: soit le propriétaire récupère le bois qui lui appartient, soit celui-ci est valorisé au profit des travaux (récupérer par l'entreprise). ■



Panneau d'information



Débroussaillage mécanique



### 💡 PROJET 2020

- Prévission de débroussaillage : **458 hectares** ;
- Prévission de travaux de piste : **140 kilomètres** ;
- Prévission de travaux d'interface : **121,10 hectares**, à savoir
  - Création **61,30 hectares**
  - Entretien **59,80 hectares** ;
- **Mise en place des actions du POPI** (Plan d'Orientation Pastorale Intercommunal) ;
- Prévissionnel des Travaux de mutualisation : **50 hectares** ;
- **Entretien** de la signalétique de D.F.C.I.



## Le développement agricole

En 2019, le soutien de la Communauté de communes à l'agriculture est confirmé et amplifié. Pour preuve, les nombreuses actions engagées.

### Le site de la Patronne : une opération emblématique

L'étude de potentiel agricole est achevée. Un dossier FEADER (Europe Région) 16.7.1 a été déposé : investissement maraîchage et élevage, accompagnement à l'installation. 160 000 € de subvention sont attendus.

Des subventions du Département et de la Région pour l'acquisition de la Patronne sont également attendues (respectivement 200 000 € et 180 000 €).



Ancienne bâtisse sur le terrain de La Patronne

### La reconquête de friches agricoles

Travaux de Maîtrise d'œuvre et d'assistance à Maîtrise d'ouvrage en mutualisation.

- ✕ À Ramatuelle : finalisation d'opération foncière entre conservatoire du littoral et la commune de Ramatuelle : acquisition d'un Bien Vacant et Sans Maître et regroupement de parcelles - 2,5 hectares de vigne ;
- ✕ À Grimaud : travaux d'exploitation forestière et de préparation de sol, pour la reconquête des friches dans la plaine agricole de la Gisclé - 40 hectares de travaux et 1200 tonnes de bois mobilisées ;
- ✕ À Cavalaire : site de Pardigon, pour le Conservatoire du littoral : réalisation des travaux d'exploitation forestière du mimosa - 20 hectares et 1000 tonnes de bois.

### Le lancement de la démarche **Projet Alimentaire de Territoire (PAT)**

Cette démarche subventionnée par la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur (40 000 €). Après approbation de l'État (demande liée au Plan National pour l'Alimentation, des marchés adaptés sont passés par la cuisine centrale de Sainte-Maxime pour un approvisionnement local, grâce à l'accompagnement de AGRIBIOVAR et de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez.

### La lutte contre le frelon asiatique

Le frelon asiatique met fortement en danger la biodiversité en impactant les pollinisateurs. Invasif, il s'installe partout et particulièrement aux abords des habitations. Pour lutter efficacement contre le frelon asiatique, un plan d'action doit être mené à l'échelle de tout un territoire.



Frelon asiatique

La Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez a donc décidé d'agir :

- ✕ Elle assiste les douze communes de son territoire pour établir une procédure adaptée de destruction des nids.
- ✕ Elle a mis en place un groupement de commande pour réduire les coûts d'intervention par les entreprises spécialisées, avec un cahier des charges rigoureux et respectueux de l'environnement.
- ✕ Elle anime un Comité technique avec tous les acteurs concernés, afin de trouver des solutions innovantes pour localiser et détruire les nids.

Le 24 mai 2019, une formation est organisée à l'hôtel communautaire auprès des techniciens communaux en charge du dossier.

Par ailleurs, la Communauté de communes a réalisé un dépliant d'information personnalisé pour chacune des communes concernées par le groupement de commande. Ces dernières peuvent l'éditionner et le diffuser selon leurs besoins, afin d'inciter la population à signaler les nids de frelons.



Dépliant d'information

### Le **Contrat de Transition Écologique**

La Communauté de communes assure la construction et l'engagement de cette démarche, qui implique la collaboration de trois communautés de communes autour du Syndicat Mixte du Massif des Maures : Golfe de Saint Tropez, Méditerranée Porte des Maures et Cœur du Var.

Le CET - contrat établi pour cinq ans - prévoit 5 axes et 20 actions :

- ✕ Développer une gestion forestière durable qui contribue à l'atténuation du changement climatique ;
- ✕ Développer une agriculture vivrière méditerranéenne orientée vers les circuits courts.
- ✕ Préserver & restaurer les fonctionnalités du Massif en matière de biodiversité et de paysage ;
- ✕ Intégrer les aléas méditerranéens, planifier et gérer la préservation de la ressource en eau du massif ;
- ✕ Accueillir, organiser et concilier les usages - Sensibiliser/éduquer aux enjeux de la transition écologique et énergétique sur le Massif. ■

## Soutien à la transition énergétique

### Le Plan **Climat Air Énergie Territorial** (PCAET)

Le PCAET de la Communauté de communes est finalisé et déposé. Une première partie des 21 actions prévues a été déployée; c'est un objectif important pour notre Communauté de communes, car c'est notamment en économisant l'énergie que nous préserverons la planète.



Le projet Saint-Maur fait partie de ce vaste programme d'actions. Il s'agit du « Développement de la production/consommation d'électricité photovoltaïque et du solaire thermique dans le parc d'activités Saint-Maur à Cogolin ».

La Communauté de communes porte ce projet novateur, pour inciter et aider, les résidents du parc d'activité à passer aux énergies renouvelables solaires en privilégiant l'autoconsommation.

C'est le Cabinet ATIANE qui va effectuer l'AMO, le travail devant s'étaler sur 2020 et 2021.

Parallèlement, la Communauté de communes a contribué au « groupe d'échange des PCAET Varois » et au réseau régional « PACA Climat », et a accueilli le colloque ADEME CEREMA: « les territoires littoraux face au changement climatique ».

### Le déploiement du réseau **FAIRE**

FAIRE est un service qui guide les habitants pour améliorer le confort de leur logement, et les conseiller pour les travaux de réhabilitation. La Communauté de communes a œuvré pour déployer ce service public dans les communes afin d'apporter le conseil en rénovation énergétique au plus près des citoyens.



Espace conseil FAIRE



Signature de la convention avec l'Agence des politiques énergétiques du Var

### Le label **Cit'Ergie**

Cit'Ergie est un programme de management et de labellisation pour les collectivités qui s'engagent à mettre en œuvre une politique climat-air-énergie ambitieuse. C'est le cas de notre intercommunalité, tous les services s'engageant dans la démarche. ■

#### À NOTER

Notre Communauté de communes participe aussi à la construction d'un projet de réseau de chaleur ambitieux et profitable au territoire dans le cadre des travaux de réalisation de la nouvelle gendarmerie.



## La gestion et l'entretien des cours d'eau : un enjeu majeur



Travaux d'entretien de la végétation de berge

### Amélioration de la qualité des eaux et démarche Contrat de rivière

Le bilan à mi-parcours du Contrat de rivière de la Giscle et des fleuves côtiers du golfe de Saint-Tropez a été validé par le Comité de rivière le 17 mars 2019.

L'accompagnement des viticulteurs, animé en partenariat avec la Chambre d'agriculture, s'est poursuivi pour atteindre 63 inscriptions en 2019. Les sujets abordés concernent les maladies des vignes, les calendriers et dose de traitements phytosanitaires, la stratégie d'entretien du sol, les essais d'enherbement, l'usage de compost.

Le service a été consulté pour amener son expertise sur différents projets :

- ✕ donner un avis sur 36 projets d'aménagements (2 pour Cavalaire, 15 pour Cogolin, 3 pour Gassin et 16 pour Sainte-Maxime) ;
- ✕ réaliser 5 analyses d'eau pour suspicion de pollution (à Gassin, Grimaud, Sainte-Maxime, La Mole, Port-Grimaud).

### Travaux d'entretien et de restauration et démarche Contrat de rivière

Les travaux de restauration et d'entretien de la végétation de berge sont réalisés régulièrement à l'échelle communautaire. Ils sont réalisés en moyenne tous les 3 ans pour chacun des linéaires de cours d'eau, dans le cadre de la réglementation en vigueur.

Sur l'année 2019, les travaux suivants ont été réalisés (en période hivernale) :

- ✕ bassin versant de la Giscle, près de 19 km ;
- ✕ bassin versant du Préconil, près de 19 km ;
- ✕ bassin versant du Bourrian et du Bélieu, près de 5 km ;
- ✕ bassin versant de la Bouillabaisse, près de 1,6 km ;
- ✕ bassin versant de Pampelonne, près de 3 km.

L'ensemble des travaux a été réalisé depuis l'automne 2019, à hauteur de 302 000 € TTC.



Débroussaillage des berges d'un cours d'eau



## Communication et éducation à l'environnement et au développement durable et démarche Contrat de rivière

Au cours de l'année 2018 / 2019, 13 classes du territoire ont bénéficié du dispositif d'accompagnement scientifique destiné à faire connaître aux écoliers les enjeux de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques avec le partenariat de l'Education nationale. Plusieurs interventions en classes et sur le terrain (exemple : visite du barrage de la Verne) ont permis aux 315 élèves de mieux appréhender l'environnement complexe du territoire et la thématique des rivières et fleuves (qualité, ressource, inondation).

Une journée de restitution a été organisée le mardi 13 juin 2019 au village de La Mole dans le cadre champêtre du bord de la rivière. Cette journée est l'aboutissement d'une année de travail avec les enseignants et élèves et sert à valoriser leur investissement en présentant leur travail lors d'une journée festive et ludique.



## Gestion des inondations et démarche

### Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)

#### Labellisation du dossier PAPI complet du Golfe de Saint-Tropez

Le 3 décembre 2019, le Programme d'Actions de Prévention des Inondations du Golfe de Saint-Tropez a été présenté en Commission Mixte Inondation à Paris, devant les représentants de l'État et des collectivités, les associations et les experts de la prévention des risques.

Le programme d'actions a été validé sans réserve et va donc être mis en œuvre durant les 6 prochaines années, de 2020 à 2026.

**Au programme, 21.6 millions d'euros d'investissements pour des travaux sur les cours d'eau, des actions d'amélioration de la gestion intercommunale de crise et la réduction de la vulnérabilité des habitations et des activités économiques.** Cette labélisation valide le contenu technique du projet et les financements de l'État qui s'élèvent à 48 % du montant total.

Le programme entrera en vigueur au premier trimestre 2020 après signature de la convention par les partenaires techniques et financiers (État, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Département du Var, CCGST, Syndicat Mixte de la Garonne).



Journée de restitution du programme pédagogique en présence de 340 élèves de CM1, CM2 et 6<sup>e</sup>



## PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT LA GARDE

La mise en œuvre du programme d'aménagement de la Garde a pour objectif la protection contre les inondations de trois secteurs d'enjeux (dont le Parc d'Activités du Grand Pont) sur la commune de Grimaud. **Concrètement, cet aménagement doit permettre de supprimer les dommages évalués à 6,6 millions d'euros pour une crue similaire à celle de novembre 2014.** Il permettra également, en retirant des remblais et en redonnant au lit du cours d'eau une forme naturelle, de retrouver un fonctionnement normal.

Ce dossier a connu les évolutions suivantes :

- ✕ la validation du projet pour un montant de 7,3 millions d'euros et de la conception des différents aménagements ;
- ✕ la démarrage d'une concertation publique sur le programme de travaux et ses objectifs ;
- ✕ la poursuite de l'instruction réglementaire des dossiers administratifs par les services de l'État.

Les travaux sont envisagés à compter de l'année 2021 et s'échelonneront sur 3 ans et demi.

## PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DU PRÉCONIL

La constitution du dossier réglementaire d'autorisation environnementale constitué de 4 volets de 15 pièces, ainsi qu'une déclaration d'utilité publique, s'est poursuivie pour un dépôt envisagé au deuxième trimestre 2020. Il a notamment été important de s'attarder avec minutie sur le projet de compensation écologique rendu nécessaire de par les impacts du projet.

Une concertation publique s'est tenue du 24 juin au 5 août 2019 avec pour objectif de recueillir l'avis du public sur le programme de travaux et ses effets.

Le démarrage prévisionnel des travaux est prévu pour 2023 pour les premiers travaux qui s'échelonneront sur 2 ans.

## Gestion des inondations et démarches Programme d'Action de Prévention des Inondations (suite)

### TRAVAUX DE CONTRÔLE DE L'ENSABLEMENT DU PRÉCONIL

La situation de la partie terminale du fleuve est complexe et évolue en fonction des crues mais aussi de la dynamique sédimentaire littorale. Le fond du lit peut se rehausser dangereusement comme ce fut le cas à l'été 2014. À l'issue de la crue du 23 novembre 2019, les travaux de curage du Préconil prévus sur sa partie terminale n'ont pas été engagés du fait d'un phénomène de chasse naturelle des matériaux.

La Communauté de communes a néanmoins été autorisée par le Préfet à réaliser les travaux de contrôle de l'ensablement pour une période de 10 ans, et la partie terminale du fleuve est régulièrement sondée de manière à intervenir si nécessaire.

### PROGRAMME DE CONFORTEMENT DES DIGUES EXISTANTES INTÉRESSANT LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Les deux digues faisant l'objet de projets de travaux sont situées sur la commune de Cogolin ; il s'agit de la digue du Rialet (Route départementale en remblais) et de la digue de la Gisclette en rive gauche.

Le Maître d'œuvre a été recruté afin de définir les différents travaux à réaliser pour permettre leur gestion et assurer la sécurité au sein de la zone protégée. Le montant des travaux à réaliser sur la digue de la Gisclette a été évalué à 765 000 euros HT.

Les demandes administratives ont été démarrées en 2019 dans le but de pouvoir démarrer les travaux à partir de 2021.

### PROJET PROTERINA

Le service Cours d'eau réalise un travail de prévision des crues des différents fleuves côtiers du territoire sur l'ensemble de l'année : il informe les communes des risques de débordement en temps réel. Pour les besoins de cette mission, la Communauté de communes a développé un projet destiné à une meilleure anticipation des crues par la création d'outils spécifiques et d'une plate-forme à destination des communes du territoire communautaire.



En 2019, l'outil de prévision qui utilise à la fois les données de pluies prévues par météo France et les précipitations en temps réel affectant le territoire, a été finalisé. Il permet de prévoir l'intensité des crues et d'afficher sur une carte dynamique les scénarios d'inondation potentielle pour informer les différents services publics. Cela permet de gagner un temps précieux pour les opérations d'alerte et de secours portées par les collectivités membres.

Le service a procédé à la surveillance de 14 événements de pluies en 2019.

### ACCOMPAGNEMENT À LA RÉDUCTION DE VULNÉRABILITÉ

11 diagnostics de réduction de vulnérabilité aux inondations des copropriétés (7) et entreprises (4) ont été réalisés.

Ces diagnostics ont pour objectif d'accompagner les privés dans une démarche de protection individuelle contre les inondations en réalisant des travaux simples de protection (installation de batardeaux par exemple) et en les aidant à obtenir des financements (subventions de l'État). ■



## La lutte contre l'érosion des côtes

La Communauté de communes exerce au rang de compétence obligatoire la « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2018. Dans cette compétence obligatoire, les missions relevant de la GEMAPI sont définies au 1<sup>o</sup>, 2<sup>o</sup>, 5<sup>o</sup>, 8<sup>o</sup> du I de l'article L. 211-7 du Code de l'environnement. L'article 5 traite de la défense contre les inondations et contre la mer. Il est détaillé sur les textes d'État que « Cette mission comprend la création, la gestion, la régularisation d'ouvrages de protection contre les inondations et contre la mer, comme notamment : les opérations de gestions intégrées du trait de côte contribuant à la prévention de l'érosion des côtes notamment par des diverses techniques qui contribuent à fixer le trait de côte ou ralentir son évolution ».

Au sein du Pôle Environnement, la compétence GEMAPI s'applique à réaliser les chantiers de maintien du trait de côte, en mutualisation avec les communes concernées par des chantiers.

En 2019, deux communes ont fait l'objet de travaux sur leur territoire :

- ✕ la commune du Rayol-Canadel : réalisation d'atténuateurs de houle sous forme de digue sous marine ainsi qu'un réensablement de la Plage Est ;
- ✕ la commune de Grimaud : réalisation d'atténuateur de houle et de géorécif sur la plage de Vieux Moulin.



Réalisation d'atténuateurs de houle devant la plage de Rayol Est



Géorécifs devant la plage de Vieux Moulin (Grimaud)

D'autres communes font actuellement l'objet d'études de lutte contre l'érosion :

- ✕ Sainte-Maxime : projet littoral global sur son territoire ;
- ✕ Grimaud : projet sur l'ensemble de son territoire ;

- ✕ Saint-Tropez : projet de réhabilitation du mur de soutènement du cimetière ;
- ✕ La Croix Valmer : réhabilitation du perré de plage à Gigaro ;
- ✕ Rayol-Canadel-sur-Mer : projet de réparation de l'escalier Bailli de Suffren.

Enfin, les communes de Gassin, Ramatuelle, Cavalaire et Rayol-Canadel-sur-Mer ont fait la demande pour de prochains projets de lutte contre l'érosion sur les plages de leur territoire.

Le Programme d'investissement GEMAPI est pris en charge par la taxe Gémapi pour un montant d'environ 26 M€ jusqu'en 2026. Ces projets sont gérés et administrés par la Communauté de communes et les agents mutualisés communaux, sauf la commune de Grimaud qui est en maîtrise d'ouvrage déléguée sur son territoire. ■



Réensablement de la plage du Rayol



GEMAPI MARITIME 2019

- **Gestion des Milieux Aquatiques** et Préventions des inondations
- **9 communes littorales** sur le territoires de la Communauté de communes.
- Le montant de travaux pris en charge par la Communauté de communes en 2019 s'élève à **609 340 €**
- En 2020 le budget d'investissement pour la lutte contre l'érosion sera **supérieur à 3 000 000 €**



Un champ de Grandes nacres dans les eaux du golfe de Saint-Tropez

## Notre littoral : un trésor à préserver

### Des missions d'observation

#### Patrouilles et sorties en mer

L'acquisition de connaissances, objectif du pilier « Observation » du service Observatoire marin - Espaces maritimes passe par de nombreuses sorties en mer.

En 2019, tous types de missions confondues, les agents du service ont effectué 81 sorties en mer, en partant soit des Marines de Cogolin soit du port de Cavalaire.

Sur ces 81 sorties, 45 ont été faites en juillet/août dans le cadre des patrouilles nautiques estivales. Ces dernières ont autant des objectifs d'observation (acquisition de signaux de pêche, enquêtes pêche de loisir, fréquentation plaisance...) que de sensibilisation (connaissance des modalités de mouillage auprès des plaisanciers, connaissance de l'aire marine protégée Corniche varoise, campagne Ecogestes).

Le reste de l'année, les sorties en mer sont nécessaires pour assurer les différents suivis scientifiques en plongée (comptage poisson, suivi écologique ...), vérifier la qualité et l'emplacement de nouveaux dispositifs d'ancrage écologiques (balisage

ou sites de plongée), effectuer des suivis de chantier, des prises de vues vidéos ou photos... et toujours relever la présence de signaux de pêche en mer.

#### Système d'Identification Automatique (AIS)

Une des difficultés pour les scientifiques et gestionnaires qui travaillent sur la mer est d'acquies de la donnée fiable, par toutes les conditions météorologiques, sur l'ensemble du plan d'eau...

Pour ce qui concerne le trafic maritime des moyennes unités (à partir de 24 mètres) jusqu'au transport de commerce, l'année 2019 a vu la mise en place d'un système d'enregistrement des données relatives à la navigation et au mouillage sur notre territoire. Ce système automatisé situé en haut du phare de Camarat couvre très largement nos eaux côtières et permet de mieux cerner la pression mouillage et navigation dans les baies sensibles. Grâce à cela, le service a pu travailler par exemple de manière pertinente sur la stratégie mouillage liée au nouvel arrêté préfectoral sorti en juin 2019.

#### Grandes nacres

Autant l'année 2018 avait été enthousiasmante de par la découverte de 2 champs de Grandes nacres avec des densités jamais observées en Méditerranée, autant l'année 2019 nous a rappelée à quels points certaines espèces sont fragiles et peuvent être décimées en quelques semaines.

C'est le cas de la très grande majorité des Grandes nacres de Méditerranée occidentale qui, par le développement d'un parasite (un protozoaire du genre *Haplosporidium*), ont toutes péri.

À ce stade, il est encore trop tôt pour dire si cette espèce sera capable de se renouveler et dans l'affirmative, sous quels délais.

Il est donc important de ne pas rajouter de pressions anthropiques aux processus naturels de régulation (prédation, parasitisme, épizootie), car la biodiversité aura du mal à se remettre de l'accumulation de ces diverses pressions.



## Des missions de gestion

### Pollution du littoral

Le premier semestre 2019 a largement été impacté par les travaux de nettoyage du littoral, mais aussi par le montage des dossiers de demande d'indemnités. Dossiers qui ont abouti en fin d'année à la signature d'un accord négocié avec les armateurs sur le versement de 200.000 € au titre du préjudice écologique. Cette somme devrait permettre de compléter les inventaires liés à l'impact de la pollution sur le milieu marin.

Pour ce qui concerne le nettoyage, la difficulté réside entre « le pas assez et le trop ». En effet des méthodes de nettoyage trop agressives peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement. Un subtil équilibre est à trouver entre laisser faire la nature et tabler sur la capacité de résilience des habitats dans le temps, et l'interventionnisme à tout va, risquant de dégrader définitivement certains secteurs.



Opération de nettoyage du littoral



Littoral souillé par la pollution aux hydrocarbures

Un choix difficile a été fait, notamment sur un critère lié à la fréquentation des sites et en particulier les plages sableuses, pour lesquelles il n'était pas envisageable de laisser des hydrocarbures enfouis sous le sable, hydrocarbures qui seraient réapparus en pleine saison estivale au détriment des touristes et de l'économie balnéaire.

### Qualité des eaux de baignade

Dans ce domaine également, des nouveautés sont apparues. En effet, l'acquisition d'une machine permettant d'accélérer l'analyse des échantillons d'eaux de baignade a permis de répondre au mieux aux besoins des communes.

Grâce à cet investissement, il est possible, en moyenne, de réduire d'une journée la durée d'interdiction de la baignade suite à une pollution bactériologique.

Le matériel et le dispositif ont largement été éprouvés pendant la saison balnéaire du fait des épisodes orageux rencontrés, qui peuvent paraître exceptionnels mais qui semblent de plus en plus récurrents en période estivale. **En 2019, plus de 1500 analyses ont été réalisées sur l'ensemble du territoire dont 170 en gestion de crise à la suite d'épisodes pluvieux principalement.**

À cela s'ajoute le développement d'une application numérique pour informer le public de la qualité de l'eau dès l'obtention des résultats.



Laboratoire d'analyse des eaux de baignade



Inauguration du sentier marin de Pampelonne à Ramatueller

## Des missions de sensibilisation

### Sentiers marins

La réussite de l'aménagement du sentier marin du Crocodile à La Croix Valmer et la demande d'autres communes pour proposer cette activité en différents points du territoire nous a amenés à proposer 2 nouveaux sentiers marins. Ils ont été équipés en début de saison estivale 2019, un à la pointe des Sardinaux à Sainte-Maxime et l'autre à Pampelonne à Ramatueller.

Cela permet d'avoir un maillage homogène du territoire facilitant l'accès à ce type de loisirs pour tous les touristes qui veulent découvrir les espèces des petits fonds de Méditerranée. Approximativement 8000 personnes ont été comptabilisées sur ces 3 sites et 300 personnes ont pris part aux visites guidées.

Les retours d'expérience semblent concluants même si quelques adaptations sont à prévoir.

Le public qui pratique cette activité se



Inauguration du sentier marin de Sainte-Maxime

diversifie et permet même de voir de nouveaux modes de déplacement pour s'y rendre, tels le paddle, les pédalos, le kayak.

Tout cela va dans le sens des nouvelles pratiques des loisirs maritimes plus adéquats avec l'environnement naturel dans lequel ils s'inscrivent.

Ces aménagements permettent de compléter pour le public le panel d'activités maritimes aquatiques qui étaient déjà bien développées pour ce qui concerne la plongée avec plus de 20 sites aménagés.



Animation d'une sortie avec les Bateaux verts

### Convention avec les Bateaux verts

Parmi les nouveautés 2019, on peut également citer le partenariat avec les sociétés Bateaux verts et vedettes des îles d'Or, qui a permis à leurs clients de bénéficier d'informations sur les richesses naturelles de l'Aire Marine Protégée « Corniche varoise » dans le cadre de l'excursion « caps sauvages » à travers leurs différents supports d'informations, tels que

leur livret d'excursion, des cartes du littoral, et la formation des capitaines.

Cela représente un potentiel de plusieurs milliers de visiteurs qui repartiront avec une meilleure connaissance de la Presqu'île et de ses richesses naturelles. ■



Balisage des sentiers marins



# DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

## *Le traitement et la valorisation des déchets pour préserver notre environnement*



Inauguration du nouveau site de gestion des déchets (à La Mole)

32

Depuis 2013, la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez assure la collecte, le traitement et la valorisation des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) pour le compte des douze communes membres. En 2016, elle a délégué le transport et le traitement au Syndicat Intercommunal de Transport et de Traitement des Ordures Ménagères de l'Aire Toulonnaise (SITOMAT).

Comme l'année précédente, 2019 a été marquée par une forte augmentation des tonnages pris en charge par le service, notamment par les apports en déchèteries : les déchets inertes, les végétaux, les encombrants... au global +6 % sur l'année.

Cette progression des tonnages n'a pas entraîné d'élévation des taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

La mise en œuvre du marché de collecte, optimisé au 1<sup>er</sup> janvier, a permis d'augmenter significativement les performances de tri et a, par voie de conséquence, entraîné une diminution des Ordures ménagères résiduelles (OMR).

Le nouveau site de gestion des déchets à La Mole a été inauguré le 17 juillet 2019. Sa complète entrée en service permet la valorisation de 100% des OMR grâce à la mise en place d'un équipement de mise en balle et de stockage temporaire. En outre l'intégralité du verre, du carton, du multi matériaux et des encombrants transite par ce site, permettant ainsi de rationaliser les transports.

La maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation des déchèteries s'est poursuivie, avec la mise en route d'études préliminaires et la rédaction des cahiers des charges des marchés de travaux.

Le projet de déplacement de l'Ecopôle a avancé avec le lancement des premières étapes de la procédure de conception-réalisation.

Le volet prévention a lui aussi été développé avec la finalisation et la mise en consultation du public du plan de prévention, la poursuite des distributions de composteurs, la distribution de poulaillers aux foyers volontaires.

Les performances de tri ont encore progressé, de même que le taux de valorisation général, qui atteint 87% en 2019, grâce notamment à la valorisation énergétique de 100% des ordures ménagères qui a été rendue possible grâce aux travaux réalisés sur le site de La Mole.

Enfin, des conteneurs enterrés et semi-enterrés ont commencé à être déployés sur le territoire.



Des poules pour réduire ses déchets

## Indicateurs techniques et financiers

Tonnages : hausse de 6 % par rapport à 2018 avec 93 810 tonnes prises en charge par le service public.

✕ Ordures ménagères : 34 351 tonnes collectées, baisse de 4,9 % par rapport à l'année précédente, 100 % dirigées vers l'Unité de Valorisation Energétique :

- Soit 590 kg/an/habitant et 151 €/an/habitant ;
- 255 € TTC, c'est le coût d'une tonne d'ordures ménagères.

✕ Multi matériaux : 6 885 tonnes collectées, hausse de 8,7 % par rapport à l'année précédente :

- Soit 118 kg/an/habitant et 57 €/an/habitant ;
- 482 € TTC, c'est le coût d'une tonne de multi matériaux.

✕ Verre : 5 800 tonnes collectées, hausse de 8,5 % par rapport à l'année précédente :

- Soit 100 kg/an/habitant et 18 €/an/habitant ;
- 179 € TTC, c'est le coût d'une tonne de verre.

✕ Cartons des professionnels : 1 437 tonnes collectées, hausse de 21,7 % par rapport à l'année précédente :

- 494 € TTC, c'est le coût d'une tonne de carton collectée chez les professionnels.



Vue aérienne du nouveau site de gestion des déchets en fin de chantier (La Mole)

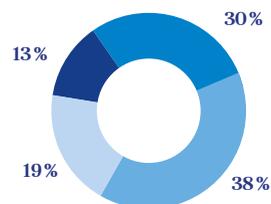
✕ Déchèteries : 23 580 tonnes, hausse de 14,7 % par rapport à l'année précédente :

- Soit 406 kg/an/habitant et 35 €/an/habitant ;
- 111 € TTC, c'est le coût d'une tonne de déchets apportée en déchèterie.

✕ Déchets verts : 20 392 tonnes, hausse de 8,2 % par rapport à l'année précédente :

- Soit 350 kg/an/habitant et 13 €/an/habitant ;
- 50 € TTC, c'est le coût d'une tonne de déchets verts.

Valorisation : 87% des déchets pris en charge ont été valorisés



- Valorisation matière
- Valorisation énergétique
- Valorisation organique
- Élimination sans valorisation



Plateforme de valorisation des déchets verts (Écopôle du Maravéou à La Mole)



Sensibilisation : 7574 personnes sensibilisées par les équipes d'ambassadeurs du tri.

Prévention: 333 composteurs et 180 poulaillers ont été distribués ; on estime à 248 tonnes par an la quantité d'ordures ménagères évitée grâce à ces actions.

Bilan carbone : baisse de 10% des émissions de CO<sub>2</sub> sur l'année 2019 par rapport à 2018, due à une rationalisation des transports et aux nouveaux véhicules de collecte.

✕ Développement des conteneurs enterrés et semi-enterrés, et des collectes biodéchets ;

✕ Mise en place du paiement par carte bancaire en déchèterie.

*Retrouvez l'intégralité des informations dans le « Rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets. » ■*



Composteurs collectifs installés au camping Pachacôid

## Perspectives

En 2019, plusieurs dossiers qui vont être mis en œuvre dans les années à venir, ont débuté :

✕ Restructuration de l'Écopôle et création d'une base logistique pour la collecte: attribution du marché de conception réalisation et lancement des travaux fin 2020 pour l'Écopôle et lancement de la maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la base de vie collecte sur le site actuel de l'Écopôle ;

✕ Montage des marchés et démarrage des travaux de réhabilitation des déchèteries ;

✕ Mise en œuvre des actions du programme local de prévention ;



Information du personnel de collecte suite au démarrage du nouveau marché



Vue aérienne de l'Écopôle du Maravéou (La Mole)

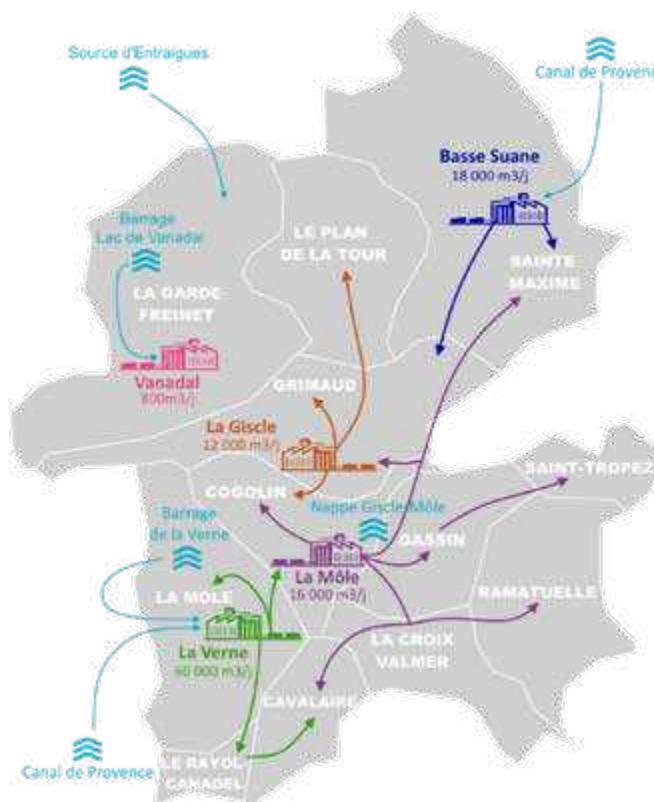


# EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

## La distribution d'une eau potable de qualité

### Les installations du service public d'eau potable

- ✕ 2 barrages : le barrage de la Verne sur la commune de La Mole et le barrage du Vanadal sur la commune de La Garde-Freinet ;
- ✕ 5 usines de traitement d'eau potable, dont l'usine de la Verne sur la commune de La Mole, qui produit la majeure partie de l'eau consommée sur le territoire, et l'usine de Basse Suane sur Sainte-Maxime, en service depuis mai 2018 ;
- ✕ 28 stations de pompage ;
- ✕ 65 réservoirs ;
- ✕ environ 1 200 km de réseau ;
- ✕ un peu plus de 62 000 compteurs.



### LES CHIFFRES CLÉS

- Volume d'eau brut prélevé : **16 millions de m<sup>3</sup>**
- Volume d'eau potable produit : **15,6 millions de m<sup>3</sup>**
- Volume d'eau potable acheté à d'autres services : **230 000 m<sup>3</sup>**
- Volume d'eau potable consommé : **13,4 millions de m<sup>3</sup>**
- Rendement moyen du réseau d'eau potable : **85%**
- Taux de conformité physico-chimique : **100%**
- Taux de conformité microbiologique : **100%**

## La surveillance de la qualité et du process

En 2019, 42% de la ressource en eau utilisée pour la production d'eau potable est locale, et provient principalement du barrage de la Verne. Avec la mise en service de l'usine de production d'eau potable de Basse Suane en 2018, la part de ressource en eau importée s'accroît, et représente 58% de la ressource totale. L'eau importée provient d'achats à la Société du Canal de Provence.

Le rendement de réseau sur le territoire reste très élevé, puisque 85% de l'eau potable produite a été consommée. Les valeurs de rendement de réseau sont toutefois inégales sur le territoire, celui de la régie de La Garde-Freinet étant nettement en dessous. Sur cette commune en particulier, un plan d'action pour l'amélioration du rendement de réseau est en cours.

Un développement de cyanobactéries dans l'eau brute du barrage de la Verne a été

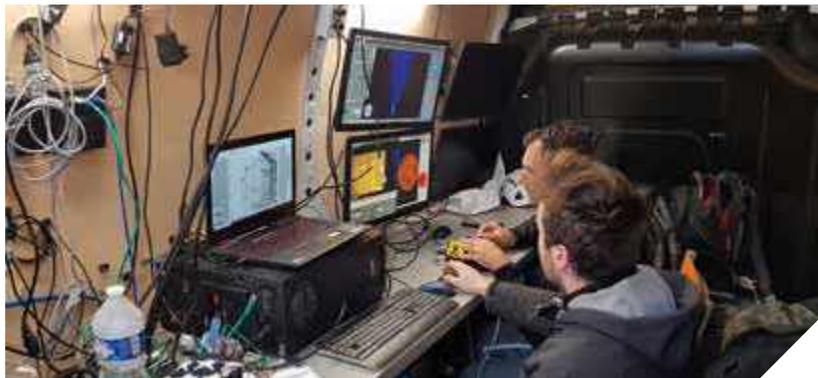
observé en début de période estivale. Il s'agit d'une microalgue susceptible de libérer des toxines. La surveillance accrue de la qualité de l'eau et du process, en lien avec l'Agence régionale de santé, ont permis de maintenir la potabilité de l'eau.

La source de la Mourre, sur la commune de La Garde-Freinet, a également fait l'objet d'une dégradation de sa qualité, ce qui a conduit la collectivité à procéder à des transports d'eau par citerne.

Ainsi, sur l'ensemble du territoire, tous les résultats d'analyse sur l'eau potable distribuée se sont révélés conformes, tant sur les paramètres physico-chimiques que sur les paramètres microbiologiques.



Usine de potabilisation de Basse Suane



Inspection subaquatique du barrage de la Verne par robot

## Les faits marquants en 2019

### La mise à jour de l'étude de danger du barrage de la Verne

Le barrage de la Verne, situé sur la commune de La Mole, a été construit au début des années 1990. Son usage exclusif est la production d'eau potable.

La hauteur de la digue (42 m), combinée au volume de stockage (8 millions de m<sup>3</sup>), font que cet ouvrage est un barrage de classe A. Ce classement impose de réaliser une étude de danger et de la mettre à jour tous les 10 ans. La mise à jour de l'étude de danger du barrage de la Verne, initiée en 2018, s'est poursuivie en 2019.

Ainsi, au cours de l'hiver 2019, une équipe de plongeurs, assistée par un robot, a procédé à une inspection subaquatique afin de réaliser le diagnostic des ouvrages immergés.

Ce diagnostic vient en complément des inspections réalisées en 2018, par drone notamment, et a permis au bureau d'études de mettre à jour l'étude de danger.

L'étude de danger mise à jour conclut que le barrage présente un état, un comportement et une conception entièrement satisfaisants. Cette étude est actuellement en cours d'instruction par la DREAL.

### La poursuite du plan d'action pour l'amélioration du rendement de réseau sur la régie de La Garde-Freinet

Pour répondre aux exigences de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite loi Grenelle II, la Communauté de communes a établi un plan d'action pour l'amélioration du rendement de réseau de La Garde-Freinet.

Le coût de ce plan d'action, étalé sur trois ans, est estimé à 667 000 € H.T. Pour son financement, la Communauté de communes a obtenu une subvention de l'agence de l'eau et de la DETR.

La mise en œuvre de ce plan d'action débutée en 2018 s'est poursuivie, avec notamment :

- ✕ 10 réparations de fuite, dont 2 conséquentes situées en sortie du réservoir de Chef Lieu et sur le refoulement de l'usine de Vanadal ;
- ✕ le renouvellement du réseau d'eau potable dans le village : de la rue Saint-Joseph (2<sup>e</sup> phase) et du chemin Belle Vue, de la rue Vieille Caserne ;
- ✕ le renouvellement de 3 vannes de sectionnement au hameau de la Mourre et le remplacement de 2 réducteurs de pression sur l'alimentation de la résidence Saint-Éloi et les Châtaigniers.

### L'anticipation de la fin du contrat de délégation de service public d'eau potable de Sainte-Maxime

Le pôle Eau a lancé en 2019 les démarches pour anticiper la fin du contrat de délégation du service public d'eau potable de Sainte-Maxime, qui prend fin le 30 juin 2021.

Après avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux, la collectivité a fait le choix de poursuivre la gestion de ce service par délégation de service public à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021. La mise en concurrence sera lancée en 2020.

Barrage de la Verne





Renforcement du réseau d'eau potable pour la DECI de l'hôtel Lily of the valley en mars 2019

### L'émergence de projets de renforcement du réseau d'eau potable en vue d'améliorer la couverture de défense extérieure contre l'incendie

En tant que gestionnaire du réseau d'eau potable, la Communauté de communes est de plus en plus sollicitée pour des problématiques liées à la défense extérieure contre l'incendie (DECI). Ainsi, en 2019, la collectivité a assuré la maîtrise d'ouvrage de plusieurs opérations liées à l'amélioration de la couverture de la DECI :

- ✕ DECI de l'hôtel Lily of the valley à La Croix-Valmer : remplacement d'une conduite en fonte de diamètre 80 mm par une conduite en PEHD de diamètre 160 mm, sur un linéaire d'environ 450 mètres;
- ✕ DECI de la nouvelle cave coopérative à Saint-Tropez : extension du réseau d'eau potable, PEHD 125 mm route des Carles sur un linéaire d'environ 400 mètres;
- ✕ DECI de la batterie de Capon à Saint-Tropez : remplacement d'une conduite en PVC de diamètres 50 mm, 63 mm et 70 mm par une conduite en PVC 110 mm, sur un linéaire d'environ 120 mètres et une conduite en PEHD 125 mm sur un linéaire d'environ 150 mètres;
- ✕ DECI du quartier « Le Pommiers » à La Mole : renforcement du réseau d'eau potable existant en PEHD 75 mm par une conduite en PEHD 125 mm, sur un linéaire d'environ 220 mètres. La canalisation d'eau potable a été posée en tranchée commune avec un fourreau électrique et un fourreau de télécommunication.

## Le service public d'assainissement non collectif

En 2019, le service public d'assainissement non collectif est géré en régie sur 8 des 12 communes du territoire, et en délégation de service public sur les communes de Sainte-Maxime, Saint-Tropez, Le Plan de la Tour et Rayol-Canadel-sur-Mer.

Le contrat de délégation de service public sur la commune de Sainte-Maxime a pris fin le 13 avril 2020. Depuis cette date, le service est géré en régie.

Environ 5 000 installations d'assainissement non collectif sont recensées sur le territoire.

L'activité du service consiste à contrôler ces installations dans le cadre d'une vente, d'une construction, mais également à effectuer des contrôles périodiques, à un pas de temps défini dans le règlement de service.



### LES CHIFFRES CLÉS

Nombre de contrôles réalisés en 2019 :

- Contrôles dans le cadre d'une vente : **163**
- Contrôles de la conception dans le cadre d'une réhabilitation ou d'une construction neuve : **142**
- Contrôles de la réalisation dans le cadre d'une réhabilitation ou d'une construction neuve : **56**
- Contrôles périodiques : **70**



Contrôle de la conformité des travaux d'assainissement non collectif



# CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE

## *L'enseignement de la musique et de la danse accessible à tous*

### La réorganisation de l'équipe administrative

Le Conservatoire, établissement agréé par l'État (3<sup>e</sup> catégorie), offre un enseignement qualifiant en Musique et en Danse sur l'ensemble de la Communauté de communes, et participe activement à l'éducation artistique et culturelle des jeunes scolarisés sur le territoire via les IMS (Interventions en Milieu Scolaire) et l'OAE (Orchestre À l'École).

Ce service, intégré à la Communauté de communes depuis janvier 2018, compte 30 agents (24 enseignants et 6 agents administratifs). Les cours sont organisés toute la semaine, principalement sur deux sites, à Sainte-Maxime et à Cogolin. Plusieurs autres communes mettent à disposition des salles afin que certains cours puissent être dispensés localement.

#### Plusieurs événements ont provoqué une réorganisation de l'équipe administrative en septembre 2019 :

- ✕ retour du Directeur (fin de disponibilité),
- ✕ départ de l'assistante de direction (mutation),
- ✕ arrivée d'un second agent d'accueil,
- ✕ passage à temps partiel d'une secrétaire.



#### L'équipe administrative se compose désormais comme suit :

- ✕ 1 Directeur,
- ✕ 1 Directrice adjointe chargée de la scolarité,
- ✕ 1 assistante administrative - comptable,
- ✕ 1 assistante administrative - scolarité et communication,
- ✕ agent d'accueil - régisseur,
- ✕ 1 agent d'accueil.

### Les faits marquants en 2019

Pour cette année 2019, qui couvre la fin d'année scolaire 2018/2019 et la rentrée 2019/2020, le Conservatoire a accueilli plus de 820 élèves, pour moitié en danse ou en musique (49% / 51%).

Les communes les plus représentées en terme de nombre d'élèves sont Sainte-Maxime, Cogolin et Saint-Tropez. Viennent ensuite les communes de Grimaud, La Garde-Freinet et Ramatuelle, puis celles du Plan de la Tour, La Croix Valmer, Cavalaire, La Mole et Rayol-Canadel-sur-Mer.

Il convient de noter que les communes de La Croix Valmer et de Cavalaire ont conservé une offre particulière et locale en musique et/ou en danse (OMC et MJC).

Le dispositif de Classe à Horaires Aménagés (CHAM) permet à plus de 50 jeunes élèves de suivre tout ou partie de leurs cours au Conservatoire durant le temps scolaire (convention).

Les efforts en direction des plus jeunes portent leurs fruits avec plus de 255 inscriptions en Phase d'Initiation Artistique (Eveil et Initiation) et plus de 1 550 pour les IMS / OAE.



Les résultats en parcours qualifiant sont satisfaisants : 4 BEM, 13 BEC, 2 CFEM et 2 CFEC.

(BEM : brevet d'études musicales - BEC : brevet d'études chorégraphiques - CFEM : certificat de fin d'études musicales - CFEC : certificat de fin d'études chorégraphiques)

Le temps hebdomadaire total d'heures d'enseignement approche les 590 heures pour 3 départements : Musique « classique », Musiques Actuelles Amplifiées, Danse (classique, contemporain et jazz).

La pratique collective, au centre de l'enseignement, se décline en plusieurs formations (orchestre d'harmonie, chœurs, ateliers, musique de chambre, etc.) qui se produisent autant que possible lors de concerts, auditions, spectacles tout au long de l'année sur les différentes communes du territoire et à l'extérieur.

## La participation à de nombreux événements

En 2019, les élèves et leurs professeurs se sont produits en public à de nombreuses reprises.

### GRIMAUD

- ✕ La Nuit des Conservatoires - 25 janvier 2019 - participation des élèves musiciens et danseurs pour fêter l'évènement national.
- ✕ Le Salon du livre - 7 juin 2019 - Chœur d'enfants - Service jeunesse.

### SAINTE-MAXIME

- ✕ Conférence « Les réseaux sociaux » avec la participation du chœur d'enfants le 19 janvier 2019, organisé par l'association « Le Crayon » en partenariat avec la médiathèque.
- ✕ Le Printemps des poètes - 16 mars 2019 - Concert des élèves et prestations chorégraphiques, en partenariat avec la médiathèque et le service animation jeunesse.



### LA GARDE-FREINET

- ✕ La Fête de la Musique, le 21 juin 2019.

### RAMATUELLE

- ✕ Festival « Ascension pour le jazz » - 27 et 28 avril 2019 - Concert organisé par l'association « Jazz à Ramatuelle » avec l'orchestre d'harmonie et les élèves des ateliers jazz du conservatoire en 1<sup>re</sup> partie.

### CAVALAIRE-SUR-MER

- ✕ Dimanche 31 Mars - Arrivée du Marathon du Golfe de Saint-Tropez avec l'orchestre d'harmonie.

### LA CROIX VALMER

- ✕ Samedi 28 juin - Festival des anches d'azur.

### COGOLIN

- ✕ Samedi 16 novembre - Concert des lauréats du concours piano.

### LE PLAN DE LA TOUR

- ✕ Samedi 14 décembre - Concert d'élèves en clôture du BazArt de Noël.

Le Conservatoire est un établissement qui favorise les échanges, les rencontres avec d'autres structures, comme par exemple :

- ✕ Concours de trompette - Isle sur la Sorgue.
- ✕ Participation des élèves danseurs à une masterclass réalisée par le Collectif Georges Lakhdar (4 ateliers).
- ✕ Participation des élèves musiciens à l'échange avec la commune de Wildbad en Allemagne jumelée avec Cogolin (juillet 2019).



# FIBRE

## Le déploiement est en cours sur tout le territoire

Depuis novembre 2018, les travaux de déploiement du réseau de fibre optique sont lancés dans le Golfe de Saint-Tropez. Ces travaux, d'un montant estimé de 65 millions d'euros, vont permettre l'installation progressive d'une connexion très haut débit dans tout le golfe - et donc d'optimiser son attractivité - durant les cinq prochaines années.

### Des travaux organisés en trois phases

- ✕ La première phase de travaux va permettre de livrer progressivement 50 000 prises d'ici le printemps 2021.
- ✕ La deuxième phase, se déroulera entre 2021 et 2022. 25 000 abonnés supplémentaires pourront se raccorder à la fibre.
- ✕ La troisième et dernière phase, pour les 2000 abonnés restants, aura lieu entre 2022 et 2023.

Ces travaux seront principalement financés par le délégataire Var Très Haut Débit. Le budget sera complété par des financements de l'Europe (FEDER), de l'État (FSN) et des contributions des membres du SMO Sud THD (la Région, le Département, ainsi que 11 EPCI dont la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez qui assure depuis 2016 la coordination de l'aménagement numérique de son territoire, et qui a délégué la compétence générale et la maîtrise d'ouvrage du projet au SMO Sud THD).



Première réunion le 13 mars 2019 avec les communes (techniciens relais) et les deux entreprises partenaires de Var THD chargées de déployer la fibre



### Près de 5000 prises construites

L'année 2019 a prioritairement été consacrée au relevé de boîtes aux lettres afin de dimensionner le futur réseau, ainsi que les études terrains préalables nécessaires aux travaux de déploiement.

Les armoires de rue ont été positionnées avec l'aide des communes ; elles desserviront entre 300 et 350 logements chacune.

Au dernier trimestre de l'année 2019 les déploiements ont démarré sur 4 communes du territoire :

Commune	Prises construites au 31/12/2019	Nombre de prise par commune	Taux de couverture communale
Cogolin	4299	9329	46%
Gassin	172	4019	4%
Grimaud	402	9220	4%
Saint-Tropez	93	8609	1%
<b>Total général</b>	<b>4 966</b>	<b>31 177</b>	<b>15%</b>



Signature de la convention avec Var THD le 14 janvier 2019

# RESSOURCES

D'une petite collectivité il y a six ans, la Communauté de communes s'est transformée en un outil de poids au sein du territoire, avec un personnel montant en expertise et en qualification, des appuis au fonctionnement des services opérationnels, et surtout un rôle pivot auprès

des habitants et des communes, dans une mission de service public toujours plus valorisée. Grâce à ces compétences et aux événements organisés en 2019, la Communauté de communes rayonne dans et hors de son territoire.

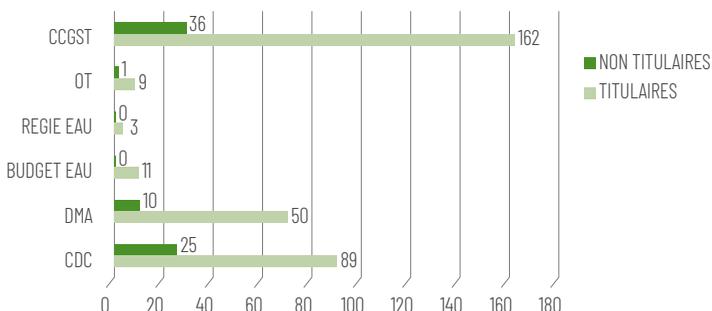
## Une collectivité à taille humaine

Les effectifs gérés par le service des Ressources humaines se sont stabilisés en 2019 à **198 agents** après une augmentation importante (+66 agents) en 2017 et 2018 liée aux transferts de compétences. Les agents rémunérés au 31/12/2019 de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez se répartissent de la manière ci-contre (cf. graphiques 1 et 2).

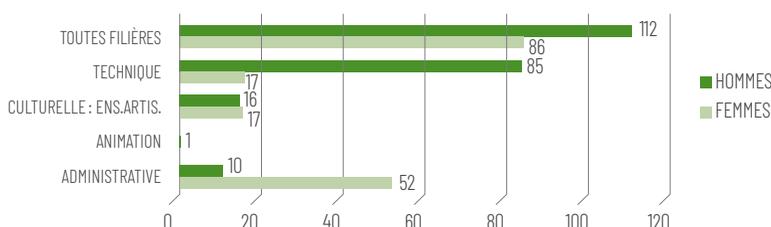
Avec l'augmentation des effectifs liés aux transferts, l'âge moyen des agents a augmenté à hauteur de **46,27 ans** au lieu de 42 ans précédemment (cf. graphique 3).

Du fait de la croissance d'activité en 2018, la Direction des Ressources Humaines s'est étoffée en 2019 avec la création d'un **poste de responsable carrière et SIRH** et se compose maintenant de 6 agents (incluant un chargé de mission prévention).

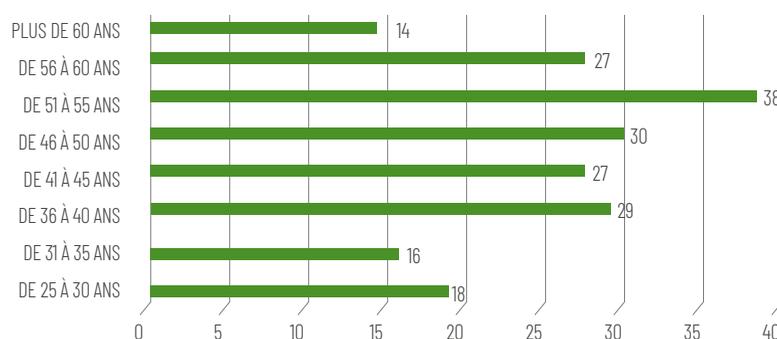
### 1. RÉPARTITION DES TITULAIRES ET NON TITULAIRES PAR BUDGET



### 2. RÉPARTITION H/F PAR FILIÈRE



### 3. PYRAMIDE DES ÂGES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GOLFE DE SAINT-TROPEZ

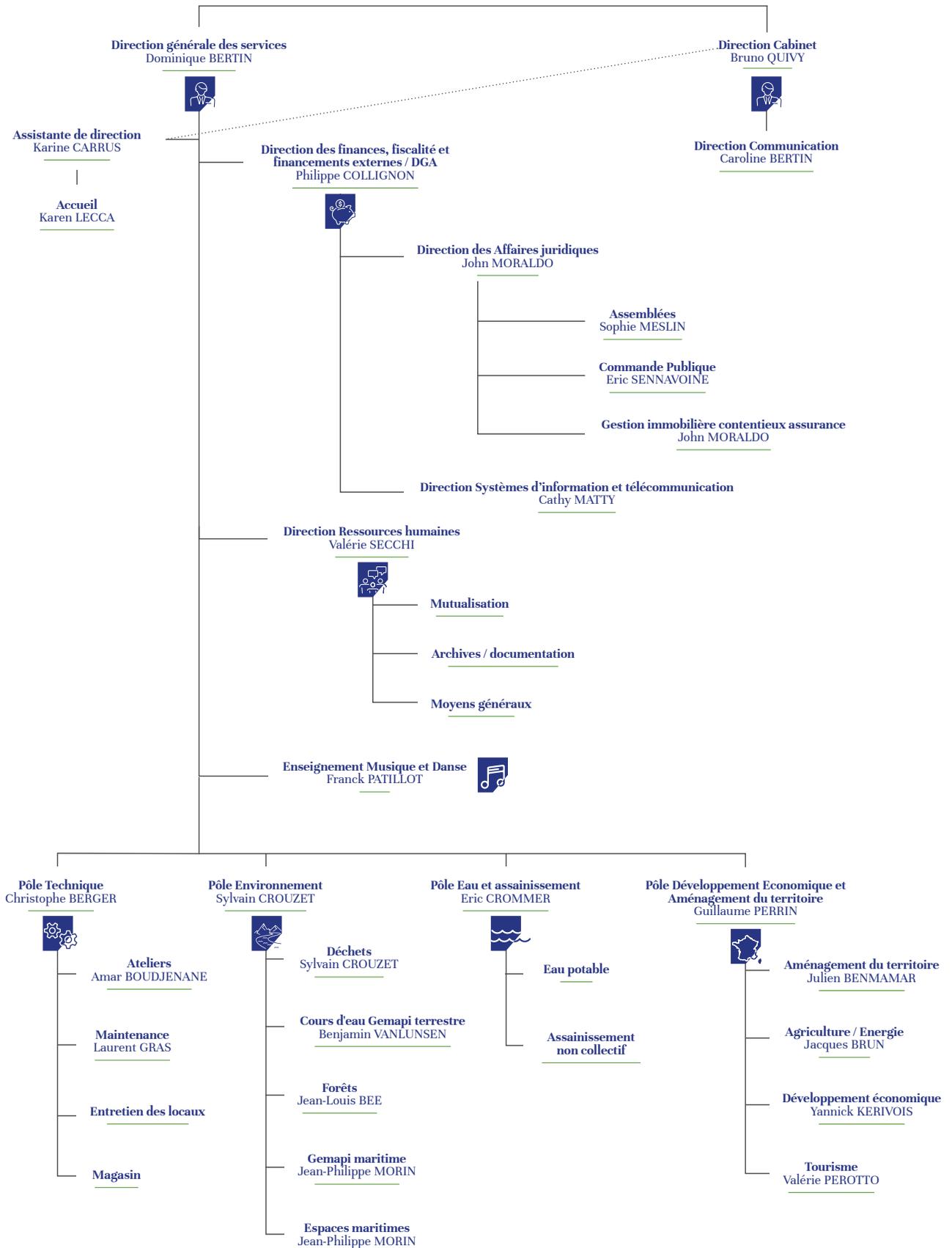


Chaque année, la collectivité consacre un budget d'environ 30 000 euros au financement d'actions de formation pour accompagner le développement des compétences des agents. En 2019, 112 agents sont partis en formation pour **97 actions de formations réalisées représentant 296,5 jours de formation.**

L'activité recrutement a été soutenue en 2019 avec 36 recrutements permettant de remplacer les agents en maladie ou en mobilité externe (disponibilité, mutation, départ retraite) et saisonniers. Le service RH reçoit également de nombreuses **demandes de stages** dont 17 se sont concrétisées cette année.

La collectivité présente un taux d'emploi des personnes handicapées de 3,68% et elle a participé pour la première fois, le 16 mai 2019, à la 4<sup>e</sup> édition de la **journée Duoday**. Le principe est simple: la collectivité accueille, à l'occasion d'une journée nationale, une personne en situation de handicap, en duo avec un professionnel volontaire. Au programme de cette journée: découverte du métier, participation active, immersion en entreprise. En 2019, deux duos: l'un au service comptabilité et l'autre à l'office de tourisme de Cogolin. La collectivité renouvellera sa participation pour contribuer à **changer le regard sur le handicap.** ■

LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GOLFE DE SAINT-TROPEZ, LES VICE-PRÉSIDENTS, LES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE





# MOYENS FINANCIERS

## Une gestion financière rigoureuse et saine

### La commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

Réunie une fois, cette commission a examiné et évalué les charges transférées pour les compétences suivantes :

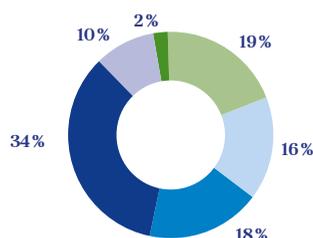
- ✕ Intérêt communautaire en matière de « politique locale du commerce et de soutien aux activités commerciales » ;
- ✕ Contribution financière au budget du SDIS: en comparaison aux contributions qui ont été comptabilisées en 2018 par les communes, cette somme a représenté pour le territoire une économie de 250 683,25€, qui a été répartie entre toutes les communes membres dans le cadre des Attributions de compensation 2019.

### Les financements externes

Au 31/12/2019, 213 dossiers de subvention actifs représentent un montant attribué de subventions de 20 819 577 € (arrêts attributifs en notre possession). La Communauté de communes a encaissé un montant de 8 090 375 €, ce qui nous donne un taux de réalisation de 38%.

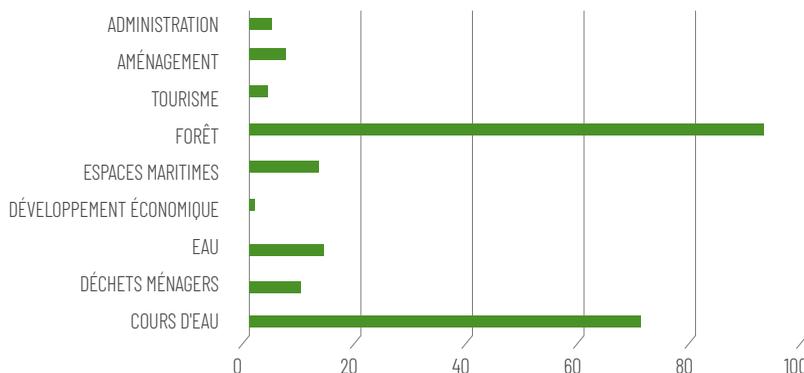
#### Origine des financements

##### RÉPARTITION EN % DES FINANCEURS



■ ADEME ■ ÉTAT ■ AGENCE DE L'EAU ■ EUROPE  
■ CONSEIL DÉPARTEMENTAL ■ CONSEIL RÉGIONAL

### NOMBRES DE DOSSIERS DE SUBVENTION ACTIFS PAR SERVICE



### La direction des Finances

En 2019, comme en 2018, le Conseil communautaire a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition sur les taxes d'habitation, foncier bâti et non bâti, la Cotisation foncière des entreprises (CFE), la taxe des ordures ménagères ainsi que la taxe GEMAPI qui finance la lutte contre les inondations, l'érosion maritime et la submersion marine.

La direction des finances gère en direct sept budgets.

#### Le budget principal

- ✕ Montant inscrit au budget de l'exercice 2019
  - Section de fonctionnement : 35 917 415 €
  - Section d'investissement : 16 058 148 €

#### Le budget annexe des déchets ménagers et assimilés

- ✕ Montant inscrit au budget de l'exercice 2019
  - Section de fonctionnement : 26 172 768 €
  - Section d'investissement : 9 337 897,27 €

#### Le budget annexe de l'Office de tourisme communautaire

- ✕ Montant inscrit au budget de l'exercice 2019
  - Section de fonctionnement : 21 735 €
  - Section d'investissement : 24 075,12 €

#### Le budget annexe des Zones d'Activités Économiques

- ✕ Montant inscrit au budget de l'exercice 2019
  - Section de fonctionnement : 240 000 €
  - Section d'investissement : 120 000 €

#### Le budget annexe DSP eau potable

- ✕ Montant inscrit au budget de l'exercice 2019
  - Section de fonctionnement : 14 100 403,12 €
  - Section d'investissement : 10 137 668,28 € en dépenses et 35 327 809,48 € en recettes

#### Le budget annexe Régie eau potable

- ✕ Montant inscrit au budget de l'exercice 2019
  - Section de fonctionnement : 1 105 723,62 €
  - Section d'investissement : 555 733,17 € en dépenses et 682 665,53 € en recettes

#### Le budget annexe Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

- ✕ Montant inscrit au budget de l'exercice 2019
  - Section de fonctionnement : 58 053,18 €
  - Section d'investissement : 2 120 €

Au cours de l'année 2019, le service des finances a validé tous budgets confondus :

- ✕ 3 682 engagements de dépenses ;
- ✕ 302 engagements de recettes ;
- ✕ 8 225 mandats ;
- ✕ 3 219 titres de recettes.

C'est aussi globalement 5 091 biens inscrits à l'inventaire pour une valeur de 86 642 810,80 € et à gérer (meubles et immeubles y compris les études et publications).

## Les comptes administratifs 2019

L'ensemble des comptes de gestion dressés par le comptable, en ce qui concerne la gestion des crédits autorisés par le Conseil communautaire au titre de l'exercice 2019, est identique aux comptes administratifs présentés par l'ordonnateur, tant au niveau des résultats par nature que des résultats globaux.

### Budget principal

#### Les résultats

Le compte administratif 2019 se solde par un résultat de clôture de la section de fonctionnement de 4 947 518,66 € et par un excédent de financement de la section d'investissement qui s'élève, avant intégration des restes à réaliser, à 2 465 543,22 €. Le solde entre les dépenses et les recettes des restes à réaliser porte cet excédent de financement à 2 955 790,69 €.

Il est à noter qu'en 2019 la Communauté de communes a pris en charge la cotisation au titre du Service Départemental d'Incendie et

de Secours (SDIS). Cette prise en charge a généré une économie pour le territoire de 250 683,25 € et a été prise en compte dans le montant de l'attribution de compensation aux communes.

#### Les consommations de crédits

Le pourcentage de consommation des crédits des dépenses réelles de fonctionnement, qui est de 93,25 %, est supérieur à celui de 2018 qui était de 90,61 %.

S'agissant des recettes réelles de fonctionnement, globalement, le taux de réalisation est de 103,09 %.

Le taux de réalisation des dépenses réelles d'investissement, de 46,33 %, est supérieur à celui de 2018 qui était de 35,61 %.

Concernant les recettes réelles d'investissement, le taux de réalisation est de 69,98 %.

En outre, les restes à réaliser (RAR) sur 2019 s'élèvent à 1 035 323,29 € en dépenses et à 1 525 70,76 € en recettes.

Le graphique ci-dessous représente la répartition des crédits de dépenses constatés par grand domaine d'activité.

Les opérations non ventilables retracent essentiellement des opérations exceptionnelles.

#### La dette

En 2019, la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez n'a pas fait appel à l'emprunt.

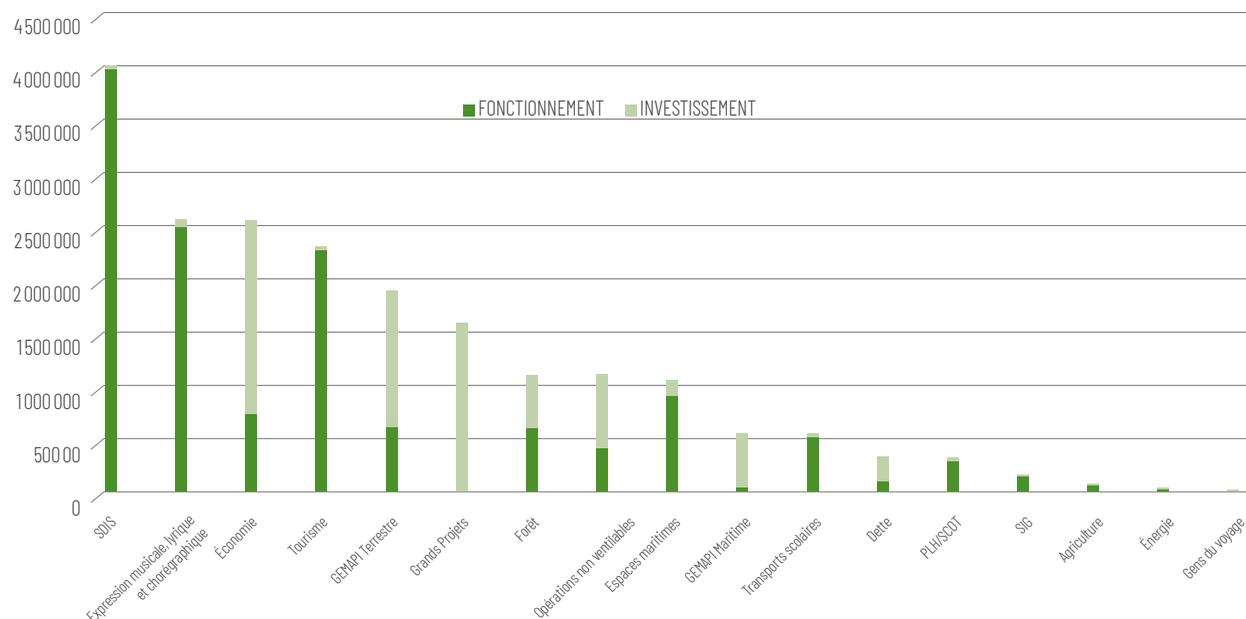
Les emprunts contractés sur le budget principal sont tous classés en catégorie A selon la norme Gissler. En effet, ces emprunts adossés à des taux fixes ou à des taux variables simples ne présentent aucun risque pour l'EPCI.

Le taux moyen des intérêts est de 1,629 %.

La durée moyenne est de 14,86 années.

La capacité de désendettement est de 0,81 an en 2019.

### RÉPARTITION DES DÉPENSES





## Budget annexe des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA)

### Les résultats

Le compte administratif 2019 du budget DMA se solde par un résultat de clôture de la section de fonctionnement positif de 3 686 397,39 € et par un excédent de financement de la section d'investissement qui s'élève, avant intégration des restes à réaliser à 6 127 180,06 €. Le solde entre les dépenses et les recettes des restes à réaliser fait apparaître un excédent de financement de 6 089 521,01 €.

### Les consommations de crédits

Le taux de consommation des dépenses réelles de fonctionnement est de 93,26 %. Il est du même ordre que celui de 2018 qui s'élevait à 93,16 %. Globalement, le taux de réalisation des recettes est de 107,35 %.

Le taux de consommation des dépenses réelles d'investissement s'élève à 28,87 %.

Le taux de réalisation des recettes réelles d'investissement est de 95,19 %.

En outre, les restes à réaliser (RAR) sur 2019 s'élèvent à 320 246,87 € en dépenses et à 282 587,82 € en recettes.

Le graphique ci-dessous représente la répartition des crédits de dépenses constatés par grands domaines d'activités.

### La dette

Comme pour le budget principal, les emprunts contractés sur le budget annexe des déchets ménagers sont tous classés en catégorie A selon la charte Gissler.

Au 31 décembre 2019, le taux moyen des intérêts est de 3,851 %.

La durée moyenne est de 7,33 années.

La capacité de désendettement ressort à 0,02 an en 2019.

## Budget annexe de l'office de tourisme communautaire

### Les résultats

Le compte administratif 2019 se solde par un résultat de clôture de la section de fonctionnement de 23 690,09 € et par un besoin de financement de la section d'investissement qui s'élève, avant intégration des restes à réaliser à 9 436,88 €. Le solde entre les dépenses et les recettes

des restes à réaliser ramène ce besoin de financement à 4 259,54 €.

### Les consommations de crédits

Le pourcentage de consommation des crédits des dépenses réelles de fonctionnement est de 88,49% contre 83,25 % en 2018.

S'agissant des recettes réelles de fonctionnement, globalement, le taux de réalisation est de 91,15 %.

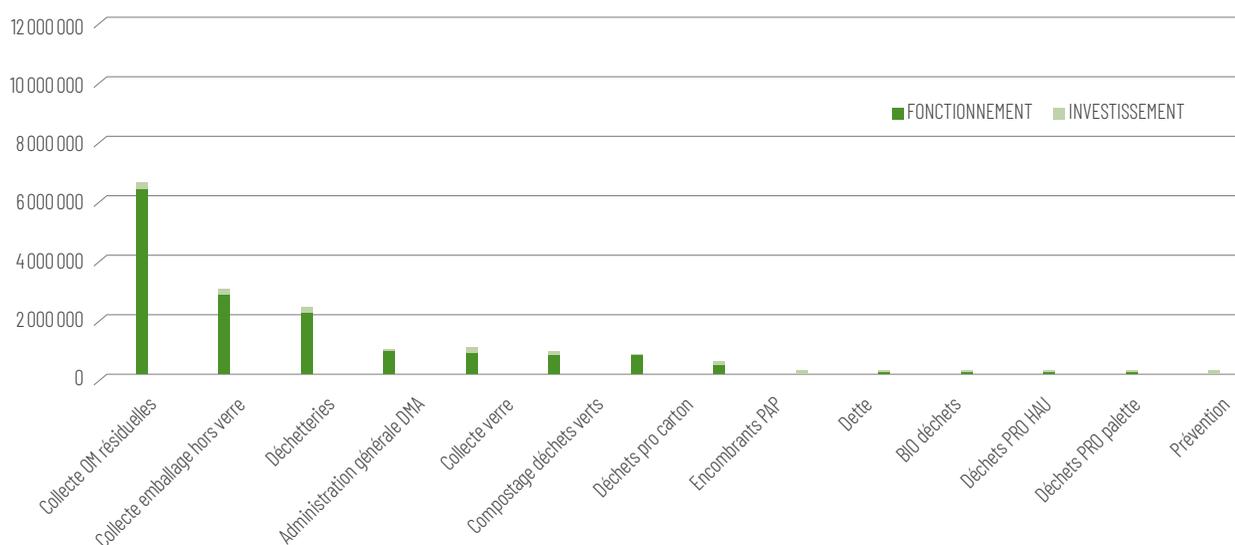
Le taux de réalisation des dépenses réelles d'investissement est de 95,05 % ; celui des recettes est de 0,69 %.

En outre, les restes à réaliser (RAR) sur 2019 s'élèvent à 369,06 € en dépenses et à 546,30 € en recettes.

## Budget annexe des zones d'activités économiques

Il n'y a eu aucune écriture en 2019.

## RÉPARTITION DES CRÉDITS DE DÉPENSES



## Budget annexe de la DSP eau potable

### Les résultats

Le compte administratif 2019 se solde par un résultat de clôture de la section d'exploitation de 9 615 424,12 € et par un excédent de financement de la section d'investissement qui s'élève, avant intégration des restes à réaliser à 22 437 087,47 €. Le solde entre les dépenses et les recettes des restes à réaliser porte cet excédent de financement à 21 605 269,63 €.

### Les consommations de crédits

Le pourcentage de consommation des crédits des dépenses réelles d'exploitation, qui est de 78,56 %, est supérieur à celui de 2018 qui était de 73,20 %.

S'agissant des recettes réelles d'exploitation, globalement, le taux de réalisation est de 108,58 %.

Le taux de réalisation des dépenses réelles d'investissement, de 27,48 %, est inférieur à celui de 2018 qui était de 34,44 %.

Concernant les recettes réelles d'investissement, le taux de réalisation est de 92,32 %.

En outre, les restes à réaliser (RAR) sur 2019 s'élèvent à 1 097 017,84 € en dépenses et à 265 200 € en recettes.

### La dette

Comme pour les budgets principaux et DMA, les emprunts contractés sur le budget annexe de la DSP eau potable sont tous classés en catégorie A selon la charte Gissler.

Au 31 décembre 2019, le taux moyen des intérêts est de 2,53 %.

La durée moyenne est de 11 années.

La capacité de désendettement ressort à 0,37 an en 2019.

## Budget annexe de la régie eau potable

### Les résultats

Le compte administratif 2019 se solde par un résultat de clôture de la section d'exploitation de 540 870,76 € et par un excédent de financement de la section d'investissement qui s'élève, avant intégration des restes à réaliser, à 129 348,34 €. Le solde entre les dépenses et les recettes des restes à réaliser porte cet excédent de financement à 151 119,96 €.

### Les consommations de crédits

Le pourcentage de consommation des crédits des dépenses réelles d'exploitation, qui est de 65,82 %, est supérieur à celui de 2018 qui était de 54,54 %.

S'agissant des recettes réelles d'exploitation, globalement, le taux de réalisation est de 106,26 %.

Le taux de réalisation des dépenses réelles d'investissement, de 54,82 %, est supérieur à celui de 2018 qui était de 42,54 %.

Concernant les recettes réelles d'investissement, le taux de réalisation est de 85,37 %.

En outre, les restes à réaliser (RAR) sur 2019 s'élèvent à 19 353,38 € en dépenses et à 41 125 € en recettes.

## Budget annexe du service public d'assainissement non collectif (SPANC)

### Les résultats

Le compte administratif 2019 se solde par un résultat de clôture de la section d'exploitation de 12 607,67 €.

Le solde entre les dépenses et les recettes des restes à réaliser fait ressortir un besoin de financement de 120,80 €.

### Les consommations de crédits

Le pourcentage de consommation des crédits des dépenses réelles d'exploitation, qui est de 62,72 %, est inférieur à celui de 2018 qui était de 86,50 %.

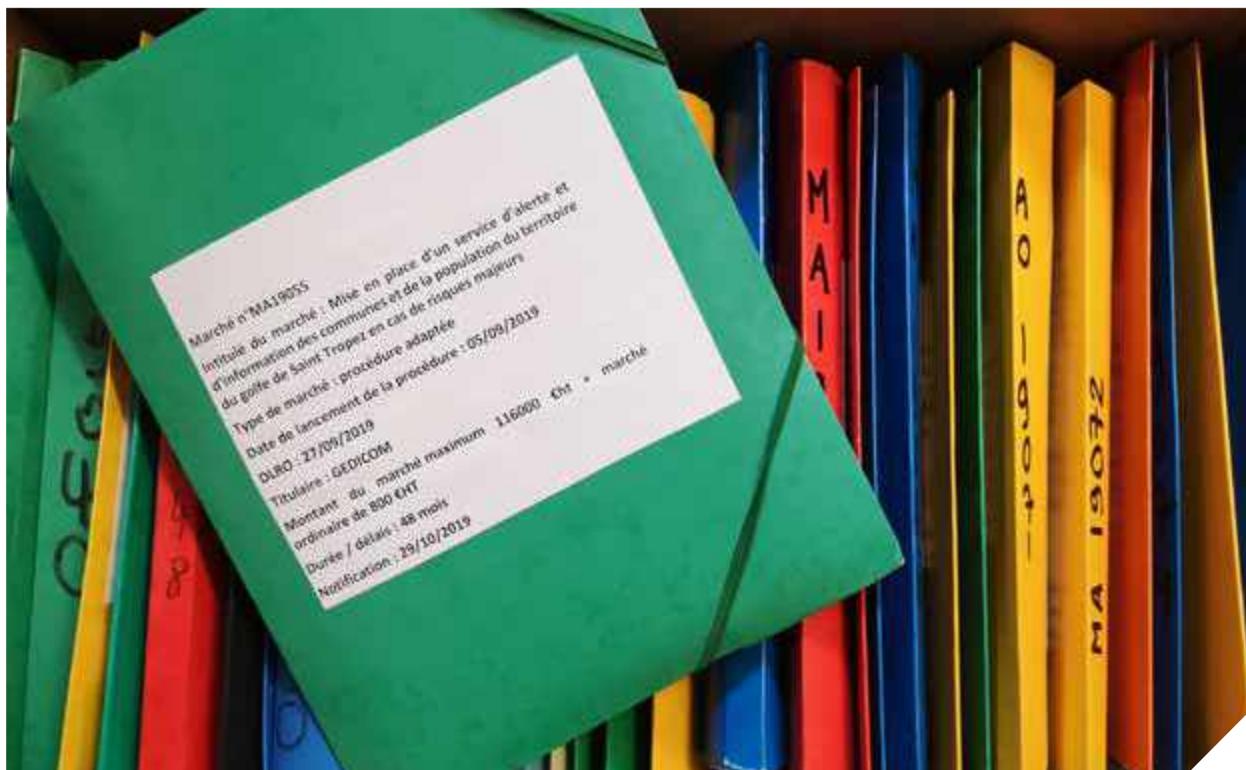
S'agissant des recettes réelles d'exploitation, globalement, le taux de réalisation est de 82,28 %.

Il n'y a pas de réalisation en dépenses d'investissement.

Concernant les recettes réelles d'investissement, le taux de réalisation est de 100 %.

En outre, les restes à réaliser (RAR) sur 2019 s'élèvent à 120,80 € en dépenses. ■





## Le socle de l'achat public

La commande publique est un service fondamental pour les collectivités. Ce sont elles en effet qui sont des acteurs essentiels de l'économie locale, de par les marchés qu'elles lancent, suite aux projets d'aménagement initiés durant les différents mandats. Sans les collectivités publiques, pas de commande, pas de marché, pas de débouchés pour les entreprises, et moins d'emplois à la clé.

Dans un contexte économique difficile, le service de la commande publique est donc en permanence sur le devant de la scène, avec des marchés qui suscitent en général de nombreuses candidatures. Les deux agents du service doivent donc veiller à bien faire respecter les procédures et à répondre, dans les délais, aux différentes propositions reçues par la collectivité. Le service doit également être en permanence en veille réglementaire, pour ne rien perdre des évolutions légales en vigueur dans leur domaine. ■



## EN CHIFFRES

L'actualité marquante des marchés publics en 2019 est l'entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril du code de la commande publique, publié au JO le 5 décembre 2018.

Il n'y a pas de modifications sur le fond et la codification est effectuée à droit constant. Quelques dispositions nouvelles issues de la jurisprudence ont néanmoins été intégrées.

**80** marchés publics

ont été traités par le service des marchés durant cette année.

Parmi eux,

- 20 concernent le service des cours d'eau,
- 14 concernent les moyens généraux,

- 14 concernent les services techniques,
- 9 concernent le service des déchets,
- 8 concernent le pôle eau,
- 6 concernent l'espace maritime,
- 6 concernent le pôle éco-territoire-tourisme
- et 3 concernent le service des forêts.

**9** marchés publics

ont été passés en procédure d'appel d'offres et examinés par la commission d'appel d'offres.



## L'expertise juridique pour garantir la régularité des actes et des projets

La Communauté de communes s'est dotée d'une Direction des affaires juridiques en 2019, pour accompagner la montée en puissance de la collectivité et répondre aux nouveaux besoins générés par celle-ci.

Trois services ont ainsi été regroupés cette année au sein de cette direction, pour être plus efficaces et mieux organisés. Le directeur des affaires juridiques veille ainsi au bon fonctionnement de tout ce qui touche au juridique, bien sûr, mais aussi à différents aspects administratifs de la collectivité, comme les assemblées, l'immobilier ou les assurances.

Il intervient aussi sur différents projets nécessitant une expertise juridique et est en lien avec les services de l'État, pour ce qui touche par exemple à la sécurité.

Le rôle de la Direction des affaires juridiques est donc fondamental pour veiller à la bonne marche de l'administration intercommunale et au développement de ses compétences.



### GESTION IMMOBILIÈRE, CONTENTIEUX ET ASSURANCES EN QUELQUES CHIFFRES :

#### Sur le plan organisationnel :

regroupement de 3 services (gestion immobilière, contentieux, assurances) au sein d'une direction des affaires juridiques créée en fin d'année 2019.

#### Le contentieux :

✕ 9 contentieux gérés par la DAJ.  
Dont la pollution marine du littoral (sinistre intervenu en fin d'année 2018) qui a connu une issue favorable en fin d'année 2019 avec un protocole transactionnel en vue de réparer les différents préjudices subis par le territoire.

- Indemnité transactionnelle globale : 1 388 444,52 € (CCGST + communes)
- CCGST : 961 770,80 €

#### Assurances :

- ✕ Environ 80 véhicules
- ✕ Environ 6 000 m<sup>2</sup> de bâtiments
- ✕ Environ 190 agents

#### Gestion immobilière :

- ✕ Acquisitions de parcelles pour les différents projets de l'EPCI (montants minimes)
- ✕ Conventionnement avec propriétaires pour mise en place de servitudes (chemins de randonnées, eau potable, cours d'eau...)

#### Projets transversaux de l'EPCI, notamment :

- ✕ Acquisition La Patronne
- ✕ Gendarmerie
- ✕ Gens du voyage





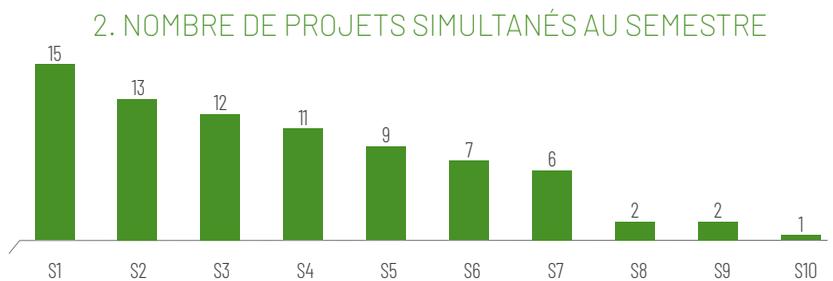
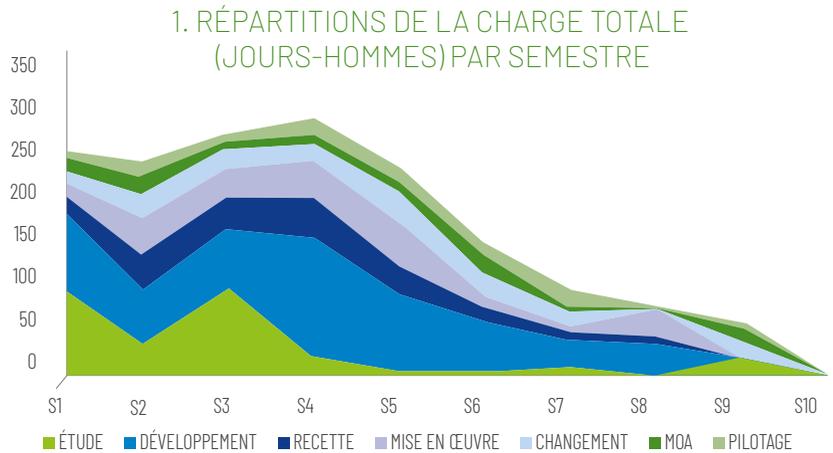
# SYSTÈMES D'INFORMATION

## Un schéma directeur pour davantage d'efficacité et de sécurité

La direction des Systèmes d'information a élaboré un schéma directeur pour les 5 prochaines années (cf. graphiques 1 et 2). La collectivité ayant intégré de multiples services, collectivité et bâtiment, il est nécessaire pour ses services de se doter d'un système d'information inter opérationnel et efficient. La construction du nouvel hôtel communautaire est une opportunité pour repenser le cœur de ce système et se munir de logiciels métiers adaptés aux besoins actuels et futurs de la collectivité.

5 axes de travail ont permis de définir les 28 projets du scénario retenu : Maîtrise, Cohérence, Transversalité, Évolutivité et Innovation.

Le coût total de la mise en œuvre du schéma directeur est de 1,3 million d'euros, investissement et fonctionnement confondus, comprenant également les prestations externes. Le schéma directeur préconise également un renforcement de l'équipe support et le recrutement d'un chef de projet afin d'épauler la direction et permettre à la collectivité de rentrer dans une démarche de projet.



## La fibre

La Direction du système d'information a également en charge l'animation du projet de déploiement de la fibre optique du territoire (cf. page 40).

## Le Système d'Information Géographique (SIG)

Le Système d'Information Géographique a intégré les Plans locaux d'urbanisme des communes de Ramatuelle, Sainte-Maxime et Saint-Tropez afin de permettre l'instruction des autorisations d'urbanisme. Avec plus de 12 000 connexions par an, cet outil permet aux agents de consulter les données, cadastrales, techniques et environnementales du territoire communautaire nécessaires dans l'exercice de leurs missions. Chaque année les agents du territoire sont formés sur les différents modules déployés selon les besoins des services. ■



Développement d'un outil de gestion des DLD (Obligation légale de débroussaillage) pour les communes du territoire



# COMMUNICATION ET ÉVÉNEMENTIEL

## Une image renforcée et une meilleure circulation des informations

En 2019, la Communauté de communes a poursuivi le développement de sa communication auprès du grand public, ainsi que les collaborations et échanges d'informations avec les services Communication des différentes communes.

Les supports de communication moderne ont été fortement développés grâce notamment à l'arrivée d'un agent en charge spécifiquement de la communication numérique.

Le service s'est ainsi structuré en Direction, rattachée à la Direction du Cabinet du Président, pour mieux accompagner la montée en puissance des projets de l'intercommunalité.

### La communication numérique en plein essor



#### Une nouvelle application mobile « Golfe de Saint-Tropez » pour des infos en temps réel

Cette application gratuite est téléchargeable sur les deux plateformes mobiles, Apple et Android, depuis juin. Elle est le symbole

d'un nouveau dynamisme de la communication numérique. Elle est destinée aux habitants du golfe, mais également aux touristes et visiteurs, leur permettant de bénéficier en direct et en temps réel d'informations sur la qualité des eaux de baignade, l'état des cours d'eau et des massifs forestiers, et bien sûr d'actualités intercommunales.

En 2019, 2085 utilisateurs ont téléchargé cette application; le très faible taux de désinstallation montre la pertinence et l'intérêt des informations relayées.

### Facebook

La page Facebook de la Communauté de communes a vu le nombre de mentions « J'aime » croître de 33 % (2018 : 2492 / 2019 : 3314), et le nombre d'abonnés augmenter de 34 % (2018 : 2604 / 2019 : 3491).

En 2019, 97 publications - 2 par semaine environ - ont été postées, avec une portée moyenne (nombre de personnes qui ont vu la publication au moins une fois) de 3490.

Notre page Facebook, c'est aussi 33 412 interactions en 2019, soit en moyenne 344 interactions (réaction, commentaire, partage, clic sur un lien) par publication, soit un taux d'engagement moyen de 10 %, ce qui est excellent. En effet, ce taux d'implication indique que l'audience de notre page est de qualité, et que les membres de notre communauté portent un réel intérêt à l'intercommunalité et à ses actions.

### Et toujours... le site internet de la Communauté de communes

En 2019, 28 articles d'actualité ont été réalisés, complétés par 25 publications administratives.



### QUELQUES CHIFFRES CLÉS

58 488 sessions / 41 040 utilisateurs



Guides touristiques

### Le déploiement de supports pour faciliter la diffusion des informations

Parmi les nombreuses actions menées, on peut citer notamment :

- ✕ la réalisation d'un film pédagogique sur la prévention des inondations ;
- ✕ la création d'une nouvelle charte graphique pour l'office de tourisme communautaire, et le développement des supports de communication touristique ;
- ✕ l'accompagnement du nouveau marché de collecte par des supports d'informations précis et diffusés auprès de tous les résidents du golfe ;
- ✕ l'implantation de nouveaux panneaux d'information forestiers ;
- ✕ l'étude d'une plateforme permettant de recueillir des informations facilitant la lutte contre le frelon asiatique ;
- ✕ l'élaboration de maquettes pour des panneaux et guides d'information sur les chemins de randonnée communautaires ;
- ✕ l'édition du dépliant de promotion et de sensibilisation aux petits fonds marins ;
- ✕ ...



### QUELQUES CHIFFRES CLÉS

113 660 flyers et dépliants édités, dont :

51 500 pour la promotion touristique

38 000 pour la sensibilisation au tri et à la réduction des déchets



Une nouveauté : la création d'un premier magazine communautaire.



Édité en janvier, ce numéro 0 présente le bilan des 6 premières années d'existence de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez.

Ce support a pour vocation de devenir semestriel, permettant ainsi de diffuser l'actualité des dossiers communautaires et des services sur l'ensemble du territoire pour une plus grande transparence de nos actions et missions.

## Une forte couverture médiatique

Grâce à son action quotidienne auprès des médias, et à des relations presse renforcées, la Direction de la Communication a obtenu encore cette année de nombreuses retombées médiatiques : 339 articles, sans compter des reportages dans la presse spécialisée (dans le domaine du sport relatif au Marathon, mais aussi dans le domaine de l'environnement).

Cette couverture médiatique est complétée par la réalisation de reportage radios et télévisés, qui sont de plus en plus nombreux (notamment dans le domaine touristique et maritime).



©mouv-up.com



Événement GreenDay

## Organisation et participation à de nombreux événements

En 2019, la Communauté de communes a poursuivi sa participation à de nombreux salons et manifestations locales - organisés dans et hors du golfe - mais a également travaillé à l'organisation d'événements fédérateurs, grand public: bien sûr, la 2<sup>e</sup> édition du Marathon international du Golfe de Saint-Tropez qui a bénéficié d'une intense campagne de communication, mais aussi la participation à l'événement Les Voiles de Saint-Tropez.

### Partenariat aux Voiles de Saint-Tropez

En plus de la tenue d'un stand qui a accueilli plus de 1 000 personnes, des découvertes des métiers de la mer ont été organisées par le service Littoral-Observatoire marin. Une conférence /table ronde a également été proposée au public, en présence de nombreuses personnalités de la mer et de l'environnement, sur le thème des macro-déchets en mer, bénéficiant d'une belle couverture médiatique.



Les voiles de Saint-Tropez, table ronde

### Mais aussi

✕ le Green Day, organisé à l'Écopole à La Mole, avec distribution de composteurs et poulaillers;



Green Day

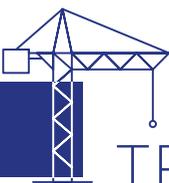
✕ l'inauguration de 2 sentiers marins, à Ramatuelle et Sainte-Maxime;

✕ le Forum de l'entrepreneur;

✕ ...

Et bien sûr toujours le soutien au rendez-vous européen officiel de la marque Harley-Davidson, qui se déroule à Grimaud, dorénavant tous les 2 ans, à travers notamment une subvention importante et la préparation d'un accueil touristique adapté.





# TECHNIQUE ET MAINTENANCE

## Des travaux structurants



Salle du Conseil communautaire

### Le pôle technique s'organise

Avec l'arrivée de deux agents en renfort en cours d'année, le pôle technique de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez se structure au sein d'un seul service pour assurer l'entretien de son patrimoine et de son parc véhicules.

Le pôle technique apporte également un soutien aux directions opérationnelles, et répond aux différentes demandes des services ressources en fonction des besoins.

### Le nouvel hôtel communautaire se profile



Projet d'extension de l'hôtel communautaire

La Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez a décidé en 2017 la réalisation d'une extension de l'hôtel communautaire actuel situé dans le Parc d'Activités de Saint-Maur, à Cogolin, en vue de regrouper l'ensemble de ses services aujourd'hui répartis dans plusieurs sites.

Ce projet de rénovation comprend deux phases :

- ✕ la construction de deux nouvelles ailes,
- ✕ la rénovation du bâtiment actuel, après le transfert des activités dans les nouveaux bureaux.

Ce projet prévoit également un aménagement des terrains autour, et la création d'un parking d'environ 50 places réservé à la Communauté de communes.

Ce nouvel hôtel communautaire, qui sera composé de 85 bureaux, possèdera deux grandes salles de réunion et une salle permettant d'accueillir ses propres Conseils communautaires, qui jusqu'alors étaient organisés dans une salle communale.

Après une phase d'études menée par le Cabinet d'Architecture Pasqualini, la réalisation de la construction des ailes nouvelles a débuté en février 2019, avec une montée en charge progressive des travaux. L'année 2019 a vu se réaliser la mise en forme de terrain, ainsi que l'ossature en béton qui donne la forme générale du bâtiment, avec la charpente et la toiture, et la structure métallique reliant les différentes ailes de l'hôtel.

Le calendrier du chantier devrait conduire à livrer les nouvelles constructions à l'été 2020, pour ensuite voir la réalisation de la restructuration du bâtiment actuel pour la fin de l'année.



Nouvelle aile du bâtiment en construction



### QUELQUES CHIFFRES DU CHANTIER

**4 800 000 euros TTC**

**2 900 m<sup>2</sup> de Surface**

Salle communautaire de **215 m<sup>2</sup>**

**Chauffage et rafraîchissement thermodynamiques**

**Éclairage LED optimisé**

### Des travaux sur l'aire de grand passage des gens du voyage

Des travaux d'amélioration et de préservation du site ont été effectués :

- ✕ travaux de mise en conformité des armoires électriques et de mise en sécurité permettant le branchement individuel afin d'éviter les branchements illégaux,
- ✕ mise en place d'une poutre électrique rétractable à l'entrée de l'aire afin d'éviter toute intrusion imprévue, d'améliorer la régulation et de se conformer au planning de réservation. ■

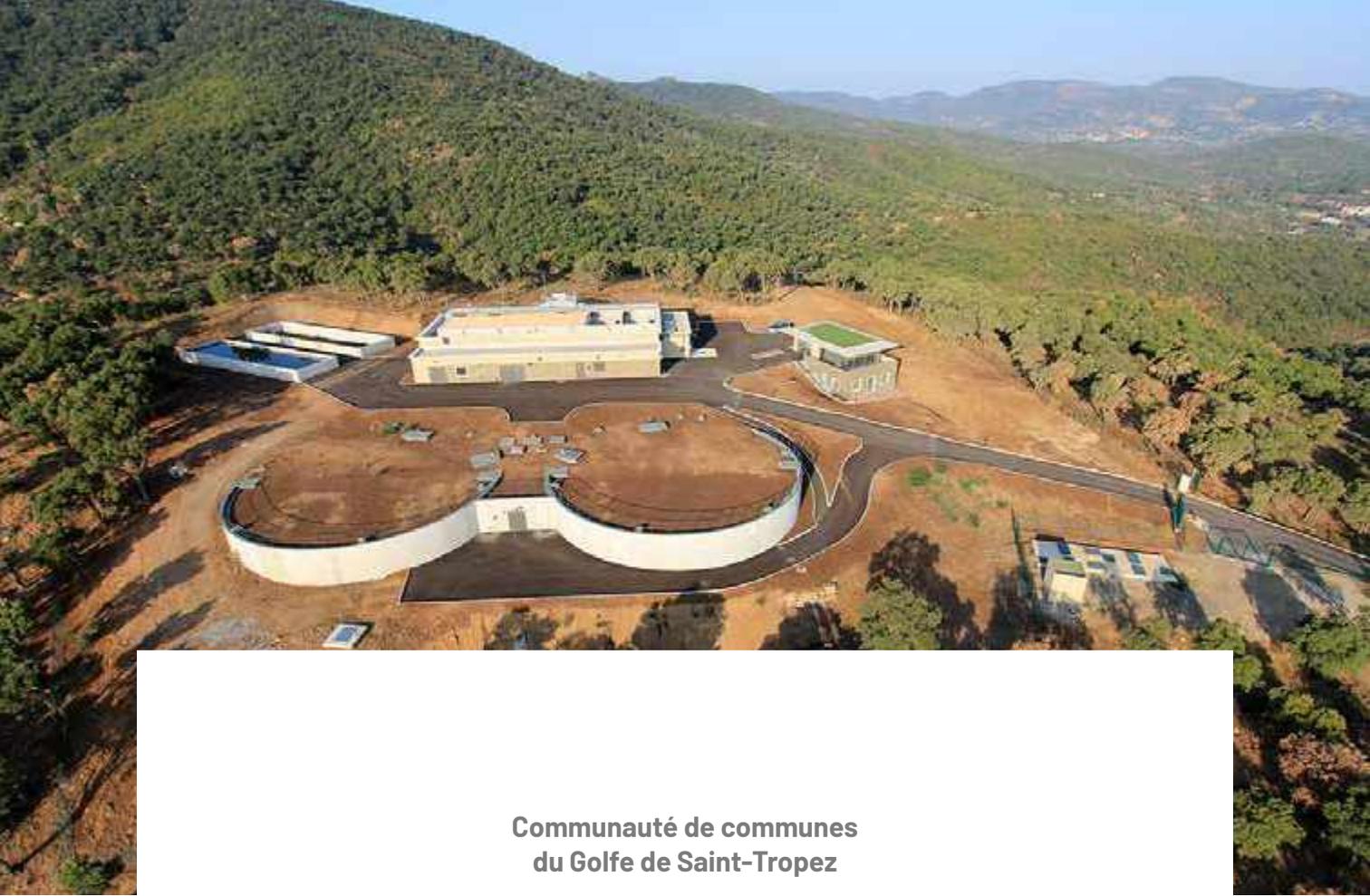
# CARTE DES SITES DE TRAVAIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GOLFE DE SAINT-TROPEZ



## LÉGENDE

-  Hôtel communautaire
-  Ateliers et régie Forêt
-  Service Littoral
-  Pôle Eau (bureaux administratifs à Cogolin et régie eau potable à La Garde-Freinet)
-  Maison de l'entreprise
-  Conservatoire de musique et de danse
-  Office de tourisme communautaire
-  Agence de promotion « Golfe de Saint-Tropez Tourisme »
-  Déchèterie et/ou plateforme de réception des déchets verts
-  Eco-pôle (plateforme de valorisation des déchets verts et quai de transit)
-  Barrage de la Verne pour l'adduction en eau potable
-  Usine de production d'eau potable (gérée en délégation de service public)





**Communauté de communes  
du Golfe de Saint-Tropez**

Hôtel communautaire  
2, rue Blaise Pascal  
83310 COGOLIN

**Téléphone :** 04 94 55 70 30

**Fax :** 04 94 54 56 39

**Email :** [contact@cc-golfedesainttropez.fr](mailto:contact@cc-golfedesainttropez.fr)

[www.cc-golfedesainttropez.fr](http://www.cc-golfedesainttropez.fr) 



CAVALAIRE-SUR-MER | COGOLIN  
GASSIN | GRIMAUD  
LA CROIX VALMER | LA GARDE-FREINET  
LA MOLE | LE PLAN DE LA TOUR  
RAMATUELLE | RAYOL-CANADEL-SUR-MER  
SAINT-TROPEZ | SAINTE-MAXIME